



N°37

Champagné-Saint-Hilaire Bulletin Municipal 2024



Le Patrimoine naturel et bâti





- Menuiserie
- Cloisons sèches
- Isolation

1 route de Gençay
86160 Champagné St Hilaire
Tel : 06.80.65.48.44
Mail : d.e.thomas@laposte.net

NOUVEAU

A Champagné Saint Hilaire :

JEREM' Peinture



- Peintures et Décoration
- Revêtements murs et sols
- Peintures extérieures
- Nettoyage extérieur

06.12.60.09.15

jerempeinture@gmail.com

REDIN ALEXIS

**Terrassement, Aménagement
Prestation de Service**

06 68 59 79 02

redin.alexis@gmail.com

101 Bois Brunet 86160 Champagné St Hilaire

Siret n° 885 337 915 00015





HYPNOTHÉRAPEUTE ET RÉFLEXOLOGUE.

Après une dizaine d'année dans les Yvelines, je suis arrivée dans la Vienne début septembre et j'ai décidé d'installer mon cabinet à Champagné-Saint-Hilaire

Dans ma boîte à outils, il y a l'hypnose, la réflexologie et les massages.

À quoi sert l'hypnose ? Elle sert à trouver des solutions pour sortir des comportements, perceptions, ressentis désagréables, dépassés ou toxiques. Elle facilite les changements que l'on souhaite (exemple : je sais que je ne devrais pas grignoter et pourtant je le fais, c'est plus fort que moi... je sais que je ne devrais pas fumer et c'est plus fort que moi etc.), bref, l'hypnose sert à **changer** ce que l'on a envie ou besoin de changer.

Pour qui ? Dans mon cabinet, je reçois des enfants (à partir de 6 ans), des adolescents, et des adultes sans aucune limite d'âge.

Pour quoi ? Phobies, troubles du comportement, addictions, anxiété, angoisses, problèmes de sommeil, d'alimentation, dépression (pour plus de détails, rdv sur mon site www.jhypnose.eu)

Comment ? Très simplement, l'état d'hypnose étant un état tout à fait naturel que tout le monde vit au quotidien ! Vous conduisez et êtes absorbés dans vos pensées ? Vous êtes en état d'hypnose. Vous contemplez un feu de cheminée et vous êtes ailleurs ? Vous êtes en état d'hypnose. Vous êtes connecté à votre imaginaire, à vos émotions, transporté par une musique ou un paysage ? Vous êtes en état d'hypnose.

L'hypnose est un état naturel au cours duquel l'attention au monde extérieur est diminuée pour permettre à l'inconscient d'être plus présent et de percevoir de nouvelles ressources. Sous hypnose, il va être possible de gérer la douleur, la dépression, le stress, améliorer la confiance en soi.

Et la réflexologie ?

Son but n'est pas de traiter ou de diagnostiquer un trouble médical précis mais de **stimuler** notre capacité d'**auto-guérison**. Elle permet de prendre soin de soi, sur le plan physique, mental et émotionnel. La **réflexologie** est une technique efficace qui a pour but de stimuler les facultés d'auto-guérison et d'équilibre du corps.

Et les massages ?

Comme la réflexologie, l'objectif n'est pas de traiter ou guérir mais d'apporter au corps la possibilité de retrouver son équilibre. Les massages sont, de ce fait, très complémentaires avec l'hypnose.

Aucune de ces techniques ne vaut ni ne remplace un avis médical.



Estelle ORECCHIONI,
Espace de Soins et de Santé.
RDV au 06 13 90 10 88
ou par mail estelle@jhypnose.eu

CHAUFFAGE CENTRAL-PLOMBERIE-SANITAIRE
ELECTRICITE-FUMISTERIE-RAMONAGE

THIERRY MAYET



AIR

EAU



5 Route Des Antennes

86160 Champagné-Saint-Hilaire

05 49 37 28 62 - 06 08 58 80 82

th.mayet-chauffagiste@orange.fr

Certificat professionnel de Ramoneur - Fumiste

Retrouvez-nous sur : Thierry MAYET

L'ANTENNE CHAMPAGNOISE

RESTAURATION TRADITIONNELLE DE QUALITÉ

BRASSERIE BAR



**GROUPES, ASSOCIATIONS,
ANNIVERSAIRES,
CONTACTEZ-NOUS !**



1, PLACE DU PUIT 86160 CHAMPAGNE-ST-HILAIRE TEL 05.49.38.37.14

dnet86

☎ 07 49 522 688

dnet86@outlook.com



Débarras

- Maison, cave , grenier, ...
- Encombrants, déchets, débris, ...



Nettoyage

- Particuliers, professionnels
- Logements insalubres
- Fin de chantier, ...



Entretien du jardin

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage, ...

**DEVIS
GRATUIT**

Suivez-nous sur
<https://dnet86.fr>



Écurie de propriétaire

Centre équestre

Balade en calèches

Adeline Mariette

Contact :

✉ Mariette.ade@gmail.com

☎ 06.21.66.97.3

📍 *Les Ecuries du Moulin de Chaume*

NETTOIE

LAVE

FAIT BRILLER

Tissus/Cuir
- Du cheval & du cavalier
- Du chien & du chat
- Tapis maison ...

**EQUI &
COMPAGNIE**



*lavage et Entretien
de vos équipements
sportifs & professionnels*



☎ 06.64.71.98.42

✉ equietcompagnie@gmail.com

Béatrice Bardet

301 la Ferraudiere
86160 Champagné Saint-Hilaire

La Fournée Champagnoise

10 rue Étienne Saby

86160 Champagné-Saint-Hilaire

09 55 30 09 71

Ouvert de 7h30 à 13h30 / 15h30 à 19h00
Lundi/mardi/mercredi/vendredi/samedi
Dimanche 7h30 à 13h00
Fermé le jeudi

**Pain pâtisserie
artisanale**

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL « MARGUERITE »



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES (7 CHAMBRES)
ACCÈS HANDICAPÉS
CUISINE AMÉNAGÉE, COUR AVEC BARBECUE
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES
RESTAURANT À CÔTÉ
Tél: 05 49 37 30 91

Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr



Bibliothèque Municipale



« Au plaisir des mots et de l'image »
BIBLIOTHEQUE / MULTIMEDIA
ESPACE de DETENTE et de RENCONTRE

Inscription gratuite permettant d'accéder gratuitement aux documents de la bibliothèque et aux ressources numériques de LIRE EN VIENNE : livres numériques, films, presse, musique, cours en ligne (photos, couture, sports, langues, code de la route ...)

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h30

Judi de 17h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

La bibliothèque municipale est animée par des bénévoles de « Murmures et Cultures à Champagné ». Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous !



Pour tout renseignement, s'adresser à la bibliothèque :

Tél. 05 49 37 48 89

E-mail : biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr

Facebook : Bibliothèque Municipale de Champagné-Saint-Hilaire



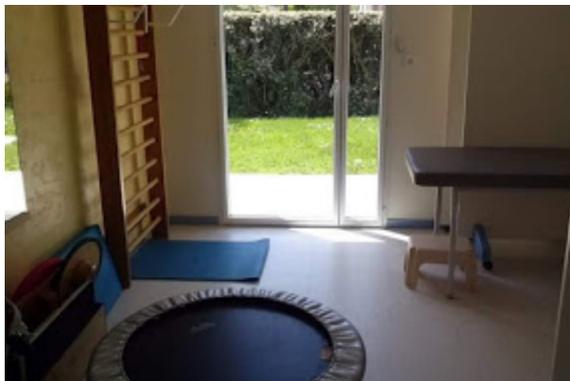
Espace de Soins et de Santé



Propriété de la commune de Champagne-Saint-Hilaire



Locaux en location adaptés pour des professionnels de Santé ou Médecine Alternative



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 49 37 30 91 ou par mail à contact@champagne-saint-hilaire.fr



Marché du terroir à Champagne-Saint-Hilaire

Tous les vendredis à partir de 16 heures

Marché hebdomadaire tous les vendredis à partir de 16 heures sur la place du 13 août 1944

Renseignez-vous à la mairie :

05 49 37 30 91

contact@champagne-saint-hilaire.fr



VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique-nique, un minigolf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

**Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr**



Sommaire

Le Mot du Maire

6

1 - La Vie Communale

- Chiffres clés, État Civil	7
- Conseil Municipal, Personnel	8-9
- Les budgets	10
- Les réalisations et les projets	11-19
- Les événements communaux et les loisirs	20-35

2 - La Vie Pratique

◇ Mairie et Agence Postale	36
◇ Informations Générales	
- Numéros d'urgence, Gendarmerie Nationale, défibrillateur	37
- Règles de bon usage et bon voisinage	38-39
- Papiers d'identité, carte grise, Préfecture, recensement	40-41
- Urbanisme	42
- Plui, Canton, Conseillers Départementaux, SDIS	43
- Comité local de la Source Bleue, Eaux de Vienne Siveer	44
- Orange, déchèterie, Énergies Vienne	45
◇ Syndicat Mixte du Clain Sud	46
◇ Communauté de Communes du Civraisien en Poitou	47
◇ Tarifs communaux	48-50
◇ Liste des Artisans et Commerçants	51-52
◇ Famille et Enfance	
- Cantine, garderie, ramassage scolaire, - Assistantes maternelles et sociales, Accueil de Loisirs, Centre social (Mille Bulles)	53-54
- École	55
◇ Culture et Loisirs	
- Bibliothèque municipale	56-58
- École de musique « La Cendille »	58
◇ Réseaux de Soutien et de Solidarité	
- ADMR	59
- Escale, Pluriservices	60
- Présence Verte Services, Mission Locale	61
◇ Calendrier des Fêtes et Événements	62

3 - La Vie Associative

◇ Bibliothèque et Tableau des Associations	63
◇ Communiqués des Associations	
- André Léo, ADEPEN	64
- ADEPV86	65
- ACCA, Merveilleux Noël	66
- APE	67
- Association Champ'Triathlon	68
- Comité des Fêtes	68
- Jumelage Saint-Romphaire	69
- Comité FNACA	69
- Communauté Locale	70
- Ensemble Vocal	70
- Gymnastique Volontaire	71
- La Ferment'haie	72
- Jardin à Grandir	72
- Let's Go, Allons-y !	73
- Murmures et Cultures à Champagné	73
- SC Champagné-Saint-Hilaire	73
- Autres associations	74

4 - Expression Libre

- Les légions d'honneur à Champagné-Saint-Hilaire	75-76
- Les différentes étapes d'une greffe en couronne	77
- Le printemps	78

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction :

Annette BOSSEBOEUF, Jacky DIDIER, Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Olivier PIN, Pierre ROSSIGNOL

Relecture : Annette BOSSEBOEUF

Secrétariat : Patricia FARIA RODRIGUES

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Je ne peux commencer ce mot sans avoir une pensée très émue pour Fabrice, employé à la commune depuis 1991 et qui nous a quittés à l'âge de 52 ans cet été. Il est des moments qui sont durs à comprendre !

Que toutes les familles qui ont perdu un proche reçoivent mon amitié et mon soutien !

L'année 2023 a été marquée par notre engagement à revitaliser notre centre-bourg en cohérence avec les objectifs de l'État. Nous avons donc fait l'acquisition de bâtiments en déshérence afin de les aménager en logements locatifs. Hélas, cela prend beaucoup de temps car les aides sont parfois longues à venir.

Nous souhaitions aussi urbaniser la zone des Tilleuls pour le projet « ÂGES ET VIES ». Malheureusement, ce projet pour les seniors est définitivement clos car la commune n'a pas les moyens de financer les fouilles archéologiques exigées par la DRAC. Je regrette que le système impose des choses sans les financer, ce qui entrave le développement des petites communes rurales.

Nous pouvons être fiers de tout ce que nous avons fait pour l'école en matière d'équipements numériques et que bien des écoles nous envient. Nous avons aussi fait de nombreuses réalisations et des chantiers dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes.

Nos projets sont nombreux.

Merci à tous et à toutes, artisans, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, associations et bénévoles pour le temps que vous consacrez à votre commune, afin qu'elle soit de plus en plus attractive.

Que les nouveaux habitants soient les bienvenus dans notre commune et n'hésitent pas à apporter leurs compétences pour la rendre encore plus dynamique !

Pour cette année 2024, je formule le vœu que notre ruralité ne soit pas oubliée, et qu'on nous rémunère à hauteur de ce que nous apportons, c'est-à-dire l'énergie (électricité, eau...) et la nourriture, l'entretien des espaces. Ce ne serait que justice que nous ayons les mêmes services que les urbains et en particulier les transports collectifs.

Je vous présente mes vœux les plus sincères, que cette nouvelle année 2024 vous apporte travail, santé, bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité et paix !

Bonne lecture...

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF

1 - LA VIE COMMUNALE

Les Chiffres Clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois », sont au nombre de 1010 au 1^{er} janvier 2024 (population municipale : 991 / population comptée à part : 19).

La superficie est de 46.9 km². Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

L'État Civil

9 « petits bouts » ont pointé le nez sur la commune pendant cette année.



Naissances

03/01/2023	Léon ROBBÉ
02/02/2023	Sixte DUSSART
09/02/2023	Nathan BLAUDEAU
06/03/2023	Mathis THOMAS
27/03/2023	Alix THENAULT
03/07/2023	Charlie VUZÉ
12/11/2023	Maylon PELTIER MEYER

et deux autres dont les parents ne souhaitent pas publier le nom dans la presse.

La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret A



Mariages

01/07/2023 Anne-Laure CARRON et Christophe SOULATGES



Décès

25/12/2022	Marie-Josèphe GUIRAUD
23/01/2023	Henriette BONNIN née ORION
08/02/2023	Anne-Marie BONNEAU née BOURASSIN
19/02/2023	Jean PIGNON
01/03/2023	Françoise BRUNET
30/03/2023	Joël DESCHAMPS
14/05/2023	Philippe BARDEAU
14/06/2023	Louissette MINGOT née ROYER
05/07/2023	Mauricette PREVOST née MOREAU
08/08/2023	Fabrice DIDIER
06/09/2023	Eliette BOUCHET née GUIGNARD
23/12/2023	Robert SOUIL
26/12/2023	Françoise BOUQUET née PASQUAY

Présentation du Conseil Municipal élu le 25 mai 2020

Gilles Bosseboeuf, Maire depuis avril 2008



Prénom NOM	Fonction	Prénom NOM	Fonction
 Jacky DIDIER	1 ^{er} Adjoint	 Vincent BONNIN	Conseiller
 Nathalie FRANÇOIS -DIT-SORTON	2 ^{ème} Adjointe	 Vincent COISCAUD	Conseiller
 Olivier PIN	3 ^{ème} Adjoint	 Thomas LHOMMEAU	Conseiller
 Gladys SIRE	Conseillère	 Hugo ROUSSEL	Conseiller
 Sylvie BAZILLE	Conseillère	 Eric INGWILLER	Conseiller

La composition du Conseil Municipal a changé en 2023 : Nadine MEMIN et Sylvie FABA ont démissionné, nous sommes donc 11 au Conseil Municipal.

Hommage à Fabrice DIDIER, 19/11/1971 - 08/08/2023



Fabrice, tu nous as quittés le 8 août 2023, je veux te rendre hommage ici, toi qui faisais partie de notre vie.

Tu étais agent technique à la commune de Champagné-Saint-Hilaire depuis l'âge de 20 ans. Tu es arrivé le mercredi 1^{er} décembre 1991. Tu as fait la moitié de ce parcours avec moi ; Pratiquement chaque jour, nous nous voyions pour faire le point des travaux à réaliser et des priorités de travail pour la journée. Chacun donnait son point de vue, franchement, sans détour, et le choix qui était fait, était accepté, réalisé sans contestation ; Tu avais des valeurs. Tu m'appelais toujours pour me tenir au courant des problèmes rencontrés lors de ton travail, même en dehors du travail, si c'était nécessaire. D'une très grande disponibilité, je pouvais t'appeler à tout moment, tu venais, je m'excusais, et tu me disais : « mais c'est mon métier ». Tu connaissais chaque recoin de notre commune, et

tu m'alertais pour que nous pensions à chaque élément à prendre en compte, à l'école, au stade de foot, sur la voirie, à la mairie ; Tu étais mon bras droit technique. J'avais une confiance totale en toi, tu étais mécanicien émérite. En 15 ans passés à mes côtés, je n'ai pas souvenir de casse de matériel, tu avais le souci de le garder en état, tout en trouvant des solutions pour minimiser les coûts. Tu ne comprenais pas toujours les exigences ou les évolutions de notre société sur des prétendus besoins essentiels, qui faisaient que la pénibilité pour les employés techniques augmentait. Tu ne comprenais pas toujours, non plus, ces graines qui, par hasard, étaient semées sur le bord d'un chemin, alors tu rétablissais les limites de propriété de la commune en passant le broyeur, et tu m'informais, comme toujours.

Ta vie, c'était ta commune, tu vas manquer à notre commune, à tes collègues de travail, j'en suis sûr, à moi aussi, bien entendu, pour toutes les raisons que j'ai évoquées ci-dessus mais pas que. Tu avais l'âge de mon fils aîné, tu aurais pu être mon enfant. Tu étais entier mais très respectueux, je te tutoyais, tu me vouvoyais, il y avait une reconnaissance mutuelle. Tu avais un grand cœur, Fabrice.

Tu avais une âme de paysan, tu l'étais d'ailleurs aussi, tu ne concevais pas une vie sans travailler, durement. Tu avais ce bon sens paysan qui nous permettait d'avancer sereinement dans nos réalisations.

Fabrice, tu as créé un grand vide.

Gilles BOSSEBOEUF

La Municipalité emploie 12 personnes qui assurent la bonne marche de la commune. Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents, Christian, Brigitte et Haydn se répartissent le travail, secondés par Jean-Christophe.

À la mairie, trois secrétaires, Florence, Patricia et Céline se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale . La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- Eva travaille une partie de son temps au secrétariat de la mairie et l'autre partie, elle seconde l'enseignante de grande section et CP et assure la surveillance de la pause méridienne.
- Une apprentie ATSEM, Léna, dans la classe des petite et moyenne sections.
- A l'école, Marie assure la garderie et seconde l'enseignante des très petite, petite et moyenne sections.
- Les repas sont préparés sur place par Béatrice aidée de Marylène.

La surveillance de la récréation pendant la pause méridienne est assurée par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte, bibliothèque). Marie, Béatrice et Céline interviennent à la bibliothèque municipale.

Les quatre grands domaines d'intervention :

- Le service technique
- Le service scolaire et périscolaire
- Le service administratif
- La Bibliothèque municipale



Christian, Brigitte, Haydn, Marylène et Jean-Christophe



Eva, Patricia, Florence et Céline



Béatrice, Léna, Marie, Eva et Marylène

Mairie :

Investissement

Opérations	Désignation	Dépenses	Recettes (Subventions diverses)
1059	Réserve foncière 3	128,00	
1063	Préétude LE GOUPILLAUD 2	1 200,00	
1067	Patrimoine	500,00	
1071	Amélioration des locaux	6 400,00	5 400,00
1077	Accessibilité grande salle des fêtes	500,00	
1081	Aménagement des espaces	28 000,00	14 333,00
1083	Isolation des classes phase 1	7 000,00	
1086	Matériel et informatique 2019	38 500,00	18 828,00
1087	Défense incendie	1 000,00	
1088	Éclairage public Renaudot	18 000,00	8 594,34
1089	Espace soins et santé	1 345,75	
1090	Isolation des salles de classe phase 2	6 700,00	31 500,00
1091	Aménagement espace bibliothèque	200,00	
1093	Maison BROCKETT	82 500,00	62 905,50
1094	Aménagement des bâtiments et des espaces	100,00	
1096	Création d'un hangar de stockage	5 887,28	
1098	Urbanisation des terrains Les Tilleuls	88 288,00	
1099	Numérotation des habitations et des rues	23 000,00	14 666,00
1100	Réhabilitation logement rue Étienne Saby	300 000,00	247 329,00
1101	Réhabilitation 1ter rte Sommières	1 000,00	
1102	Réhabilitation parking accès rte Anché	142 604,00	95 000,00
1103	Maisons dangereuses Centre-Bourg	48 165,49	30 000,00
1104	Télémedecine	25 000,00	10 000,00
1105	Éclairage public LED	200,00	
1106	Chauffage École	500,00	
1107	Éclairage public rue de l'église	6 300,00	1 542,00
*NI	Non individualisé	19 600,00	3 600,00
*OF	Op. financière	107 686,32	416 607,00
		960 304,84	960 304,84

Fonctionnement

Dépenses

Chap. Articles	Désignation	Dépenses
011	Charges à caractère général	272 927,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	435 700,00
014	Atténuations de produits	1 450,00
023	Virement à la section d'investissement	235 000,00
65	Autres charges de gestion courante	48 450,00
66	Charges financières	21 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 887,00
	Total Général	1 020 314,72

Recettes

Chap. Articles	Désignation	Recettes
013	Atténuations de charges	20 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	109 836,40
73	Impôts et taxes	59 832,93
731	Impositions directes	232 020,00
74	Dotations et participations	306 784,40
75	Autres produits de gestion courante	93 696,32
76	Produits financiers	10,00
77	Produits spécifiques	10,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	182 124,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00
	Total Général	1 020 314,72

Multi - Commerces : Investissement en Euros

Dépenses

Chap. Articles	Désignation	Total Budget
16	Emprunts et dettes assimilés	6 610,00
21	Immobilisations corporelles	3 800,74
001	Déficit d'investissement reporté	4 257,82
	Total Général	14 668,56

Recettes

Chap. Articles	Désignation	Total Budget
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 257,82
16	Emprunts et dettes assimilés	710,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 700,74
	Total Général	14 668,56

Multi - Commerces : Fonctionnement

Dépenses

Chap. Articles	Désignation	Total Budget
011	Charges à caractère général	1 394,90
65	Autres charges de gestion courante	10,00
66	Charges financières	450,00
023	Virement à la section d'investissement	8 700,74
	Total Général	10 555,64

Recettes

Chap. Articles	Désignation	Total Budget
75	Autres produits de gestion courante	7 300,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 255,64
	Total Général	10 555,64

Projet de Territoires Numériques Educatifs (TNE) : école André Léo

Ce projet évoqué dans le bulletin municipal N° 35 de 2022 a vu le jour en 2023. Les écrans ont été opérationnels le 07 avril 2023.

Dépenses			Recettes		
Entreprise	Intitulé	Montant HT	Financement	Montant HT	%
A4 Recto Verso	4 Tableaux numériques + cameras + installation	13 258,00 €	Conseil Départemental : ACTIV 4 France 2030 TNE	18 553,25 €	70
ESI France	12 micros casques+ onduleurs + 2 disques durs 2 To	2 404,58 €	Autofinancement maître d'ouvrage : commune	8 344,86 €	30
Novenci A2I info	Ordinateurs portables + sacoches	4 470,00 €			
Bechthle direct	12 tablettes + 2 valises transport	4 652,80 €			
AT 86	Installation matériels informatiques	2 000,00 €			
FSB 86280	Disque dur externe + 2 graveurs + carte mémoire SD	112,73 €			
		26 898,11 €		26 898,11 €	100

Tableau coût / financement : (dépenses / recettes)

Cet investissement permet à notre école d'être en phase avec le numérique, outil aujourd'hui indispensable pour des enfants qui sont nés avec. C'est seulement un outil qui doit apporter une aide au quotidien.



Jacky DIDIER

Logements Brockett 2 et 2 bis, Rue du Presbytère

Les deux appartements aménagés en logements locatifs, situés 2 et 2 bis rue du Presbytère et décrits dans le bulletin municipal N° 36 de 2023 ont trouvé locataires dès la fin des travaux en Juin 2023. Il n'y a pas eu besoin de publicité auparavant, les demandes de location sont nombreuses à Champagné-Saint-Hilaire. Nous manquons de logements disponibles.

C'est pourquoi, les travaux de réhabilitation pour deux autres logements ont commencé en fin d'année 2023 au 1 rue Étienne SABY (derrière la Mairie).

Voir article suivant.



Jacky DIDIER

Aménagement de deux logements locatifs Rue Étienne Saby

Après la maison « Brockett », c'est au tour de la maison « Jadault » d'être rénovée. Les travaux ont commencé fin 2023 pour se terminer en 2024.

Un logement en rez-de-chaussée et premier étage de 69.8 m².

Un logement en rez-de-chaussée et premier étage de 62 m².

Il est prévu une cour intérieure avec entrées des appartements. Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas d'accès côté rue.

Coût de l'opération TTC : 300 000,00 €

Financement :

♦ État	91 229,00 €
♦ Département	31 540,00 €
♦ CCCP	10 000,00 €
♦ Syndicat Energie Vienne	50 000,00 €
♦ Commune (autofinancement)	117 231,00 €



Le nettoyage du site, la démolition des bâtiments annexes et la construction du mur de séparation avec les voisins est l'œuvre des services techniques de la commune.



Jacky DIDIER

Enfouissement 2023

Notre commune est encore traversée par des travaux d'enfouissement de lignes électriques 20000 Volts. La dernière en date est la Tranche 5 de SRD qui relie Le Laitier (poste source) à Sommières.

Ces travaux ont permis de réaliser le renouvellement de l'éclairage public dans la cité Renaudot. Alors que les travaux s'achèvent, il restera la dépose des poteaux ciment à réaliser après les récoltes 2024. Il est fort probable que de nouveaux projets traversent à nouveau notre commune. Nous resterons vigilants sur leur réalisation.

Olivier PIN

Adressage des villages

Afin de se mettre en conformité avec la loi et d'apporter une plus grande sécurité à nos habitants, la définition d'adresses précises est réalisée par les services municipaux et effective depuis le mois d'août dernier. Les habitants du bourg, de Limes et Fougeret avaient déjà cette attribution. C'est désormais réalisé pour tous les villages de la commune. Les numéros sont distribués en mairie. Tous ceux qui ne les ont pas récupérés sont priés de venir les chercher au secrétariat.

Adressage des villages (suite)

Chaque maison a été répertoriée et géolocalisée, ce qui permet à la poste une distribution plus précise et surtout aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions. Les employés municipaux installeront des panneaux complémentaires dans les villages (lieux-dits et voies à identifier). Merci à tous ceux qui ont contribué à ce travail de longue haleine.

Olivier PIN

Voirie



Les travaux de voirie sont en très grande partie réalisés sur une enveloppe communautaire puisque c'est à la CCCP qu'a été confiée cette compétence. Le Conseil Municipal propose en début d'année un certain nombre de voies à réparer et entretenir pour lequel un chiffrage « entreprise » est réalisé. Les marchés communautaires permettent ensuite la réalisation des voies retenues.

Cette année, ce sont les voies de La Grande Grange, le Bouchaud, La Fontenille et Gris qui ont été retenues. Bien que réalisées en excellentes conditions, certaines réparations ne donnent pas entière satisfaction, les aléas climatiques et plus particulièrement la sécheresse malmenant considérablement nos structures routières. Un budget d'entretien vient compléter ces phases de gros travaux : Le Laitier, Lussabeau, La Rouère, Chaume et les Moisnières ont vu des défauts de gravillonnage corrigés avec le PATA de la CCCP. Les nids de poule sont bouchés par nos employés communaux.

Nous regrettons cependant le décès prématuré de Fabrice Didier qui nous a quittés trop rapidement cet été. Une pensée pour sa famille et ses collègues. Cet agent remarquable a toujours servi notre commune au mieux et apporté ses services avec une connaissance de l'historique de chaque route qui sera difficile à égaler. Toute l'équipe voirie fera tout son possible pour maintenir ce service dans les meilleures conditions et garde une pensée émue pour nos équipes. Merci à la commission et aux agents pour le travail réalisé. Bonnes routes à tous !

Olivier PIN

Le cimetière

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent bulletin, nous allons procéder à la reprise des concessions abandonnées ou détériorées du carré D. Cette procédure s'étale désormais sur un an.

Une publicité sera effectuée par voie de presse et affichée au cimetière et aux portes de la mairie. De même, une pancarte sera mise au pied de l'emplacement. Une reprise peut être stoppée si nous obtenons un engagement d'entretien ou de « réparation » de la concession.

Ainsi que la loi nous y oblige, nous n'utilisons plus de pesticide dans les lieux publics, le désherbage par les agents est manuel. Nous rappelons que chacun doit entretenir les concessions des membres auxquels il est rattaché.



La commune a aménagé une zone compartimentée avec des bacs de tri : déchets plastique (pots, films,...), gravats (morceaux de marbre, plaques, pots en terre cuite, vases,...), compostage (mauvaises herbes, fleurs fanées, ...) et une zone dans laquelle vous pouvez déposer ou prendre ce qui est réutilisable. La propreté de notre cimetière est l'affaire de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes.

Nous remercions tous ceux qui contribuent au respect de ce lieu de recueillement.

Florence MAYET

Projet âges et vie, diagnostics archéologiques

Nous avons déposé le dossier Âges&Vie en janvier 2021 (voir les précédents bulletins municipaux), il y a donc 3 ans, et la commune de Champagné-Saint-Hilaire, malgré ses faiblesses (pas de médecin, pas de pharmacie, commune de faible densité démographique), a été retenue pour ce projet, sur lequel nous avons beaucoup travaillé ...

Le Système est venu à bout de ce dossier ; que d'énergie dépensée inutilement ...! Merci à tous ceux qui font les lois et qui nous dirigent ...!

Après le diagnostic archéologique qui nous a été demandé, que nous avons réalisé (voir bulletin municipal de 2023), nous devons faire des fouilles archéologiques sur 4000 m² ; après le lancement de l'appel d'offres, 2 entreprises ont fait une proposition, chacune pour 400 000 euros TTC environ.

Mais :

- Si Âges&Vie restait sur cette zone de fouilles, aucune aide de l'État n'était possible
- Si nous réalisions un lotissement sur la zone de fouilles, nous étions aidés à 50% du HT
- Nous ne récupérons la TVA que si nous avons un aménagement pour un lotissement dans les 2 ans ...

Le résultat, c'était un coût de 400000 euros pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire, ce qui n'est pas supportable financièrement pour une commune rurale comme la nôtre !

D'autre part, Âges&vie se retire du projet car ce dossier dure depuis trop longtemps ; ils ont déjà engagé des études et travaux sans aboutissement, les taux d'intérêt ont augmenté, il y a les fouilles archéologiques, etc.

Nous ne comprenons pas pourquoi des fouilles demandées par l'État (la DRAC) ne sont pas payées par l'État.

Nous avons donc classé sans suite les appels d'offres et nous clôturons ce dossier.

Nous nous rencontrerons avec la DRAC au 1^{er} semestre 2024 pour essayer de trouver des solutions pour pouvoir faire un cheminement sur cette zone de fouilles pour garder la partie basse de la zone des Tilleuls urbanisable.

Texte de Gilles BOSSEBOEUF

Déploiement de la fibre optique

Fermeture du réseau cuivre

La fermeture du réseau cuivre est en cours dans plusieurs communes. Le plan de fermeture du réseau est mis en place à travers sept lots de communes.

Deux jalons règlementaires sont à franchir et des préavis sont à respecter :

- **Fermeture commerciale** (je ne peux plus commander d'offre cuivre) : préavis de 36 mois
- **Fermeture technique** (les services cuivre sont éteints) : préavis 36 mois + délai de 12 mois minimum après la fermeture commerciale.

La commune de Champagné-Saint-Hilaire n'est pas encore concernée, les premières démarches n'ont pas été lancées.

Déploiement de la fibre optique

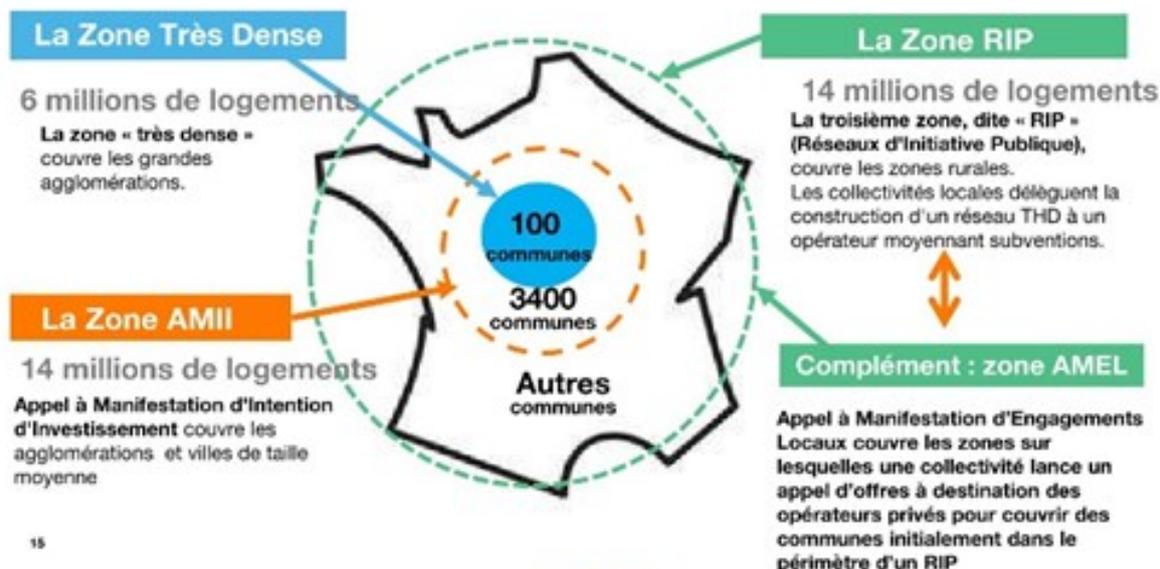
Le déploiement de la fibre se fait sur différentes zones et par différents intervenants.

La commune de Champagné-Saint-Hilaire fait partie de la zone dite AMEL par Orange.

La mise en place de la fibre, dans des logements déjà pourvus, se fera par l'installation d'une nouvelle prise mais n'engagera pas un tarif plus élevé que les offres cuivre actuelles.

Déploiement de la fibre optique (suite)

La répartition des zones Très Haut Débit Fibre en France



15



ATTENTION

L'Arcep invite les consommateurs et les entreprises à la plus grande vigilance concernant le démarchage, par téléphone, courrier électronique ou fax, en lien avec l'arrêt du réseau cuivre.

Plusieurs signalements déposés sur la plateforme « J'alerte l'Arcep » montrent que des entreprises peu scrupuleuses effectuent du démarchage en faisant croire à une interruption totale de votre offre de téléphonie actuelle dans le but de vous faire signer des contrats de téléphonie qui ne sont généralement pas avantageux.

Ces entreprises usurpent parfois les noms et logos d'opérateurs connus voire même des services de l'État comme l'Arcep ou le programme France Très Haut Débit.

Domage sur le réseau Orange

En tant que particulier, vous pouvez déclarer tous les dommages aux réseaux cuivre et fibre, sur le secteur public, sur le site : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Céline TOUSSAINT

Les logements communaux et les locaux commerciaux



La commune dispose d'un parc locatif important qu'elle ne cesse d'améliorer et d'enrichir. Outre les 13 logements qui sont tous loués, nous allons proposer deux autres habitations totalement réhabilitées sises rue Étienne SABY.

Quant aux locaux commerciaux, deux locaux restent disponibles dans l'espace de soins et de santé.

Pour tout renseignement concernant les logements et les locaux commerciaux et professionnels, n'hésitez pas à nous contacter : Mairie au 05.49.37.30.91

Patricia FARIA RODRIGUES

Economies d'énergie

La commune de Champagné-Saint-Hilaire agit sur le levier « éclairage public » pour économiser de l'énergie.

Depuis le début de l'année 2023, nous avons changé les horaires d'éclairage du bourg et de la Baudonnaière.

Eclairage Public à Champagné-Saint-Hilaire L'allumage : Garder 6h30 pour tous les départs				
	Pts de comptage	N°	Départs	Horaires proposés : pour les coupures, 2 horaires possibles par point de comptage.
1	ROUTE DE TRINGALET	A	> Route de Marnay > Route de Vivonne > Rue Etienne Saby : de l'école jusqu'au n°3 rue Etienne Saby	21h00
		B	> Route d'Anché : de la Route de Tringalet jusqu'au n° 23 Route d'Anché	21h00
		C	> Rue de Charenton	21h00
2	RUE DE LA CARLIÈRE	A	> Rue de la Carlière > Route de Gençay > Route de Limes > Les 2 salles des Fêtes > Rue Etienne Saby : du centre au n° 3 rue Etienne Saby > Place du 13 août	22h00
		B	> Route d'Anché depuis n° 23 route d'Anché jusqu'à l'angle de la rue de la Carlière	21h00
		C	> Route d'Anché : de l'angle de la rue de la Carlière jusqu'à Route de Couhé > Route de Couhé jusqu'au Centre-Bourg > Place de la Mairie , Rue du Presbytère	22h00
		D	> 1 Rue de la Carlière > Rue de l'Église > Route de Sommières : du Centre-Bourg jusqu'à la rue de l'Église	22h00
3	RENAUDOT	A	> Cité Renaudot jusqu'à l'angle de la Route de Sommières (n° 5 route de Sommières) > Cité Champ Petit Jean > Rue de la Garenne	21h00
4	LES ORMEAUX	A	> Rue des Ormeaux > Fin de la route de Sommières à partir du 5 > Le Goupillaud 1	21h00
5	LA BAUDONNIÈRE	A	> La Baudonnaière	21h00

Nous profitons des travaux sur le réseau éclairage public pour remplacer les lampes anciennes par des LED.

L'ensemble de l'éclairage devra passer à LED en début de travaux engagés par Sorégies et Énergie Vienne à partir de 2025, pour le département de la Vienne.

À ce jour, nous ne connaissons pas encore le planning des travaux sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Jacky DIDIER

Divers autres études ou travaux

Lotissement et autres terrains constructibles (renseignez-vous à la mairie) :

- ♦ **Le Goupillaud** : Tous les lots sont maintenant vendus
- ♦ **Le Goupillaud 2** : Nous allons relancer les études en 2024, et nous espérons que les taux d'intérêts permettront de commencer les travaux d'aménagement.
- ♦ **Autres terrains privés** : n'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus ou à la mairie pour connaître les terrains privés en vente sur notre commune.

Maisons en déshérence et non entretenues :

Nous continuons nos actions de revitalisation et de redynamisation du centre-bourg, c'est une

Divers autres études ou travaux (suite)

volonté de l'État qui prend conscience de l'importance qu'ont nos communes rurales pour notre pays. Cette année 2023, nous avons réalisé les travaux dans la maison « Brockett », rue du Presbytère, et les 2 logements ont été loués immédiatement. Nous avons fait l'acquisition en 2023 de la maison en état d'abandon, au 1 route de Couhé (en face de la mairie) et de celle au 1 route d'Anché. En 2024, nous allons aménager 2 logements au 1 rue Étienne Saby, et nous devrions aussi lancer les appels d'offres pour la maison 1 ter route de Sommières pour l'aménagement d'un logement.

Il y a d'autres maisons qui posent problème dans le centre-bourg, nous étudierons les possibilités d'y remédier.

• Maison « Garnault », 1 route d'Anché:

En juin, nous avons signé, pour 1 euro symbolique, avec les domaines, l'acquisition de la maison située 1 route d'Anché, cadastrée AB 123, et du terrain route de Sommières cadastré E476. Nous avons aussi signé avec le Département l'acquisition, pour 1 euro symbolique, des parcelles contiguës à la maison « Garnault » cadastrées AB383, 384, 386, 387.



Route d'Anché - Route de Couhé

Nous attendons l'acceptation des demandes de subventions à l'État et au Département pour pouvoir commencer les travaux de démolition de cette maison dangereuse avec un aménagement d'espace parking et convivialité (voir le bulletin municipal 2022).

• Maison 1 ter route de Sommières :

L'aménagement d'un logement dans cette maison se fera plutôt en 2025, nous demanderons les subventions en 2024. En 2024, nous démolirons la partie qui est du côté de la rue de l'église, et nous referons la couverture.

En 2023, les travaux de remplacement du compteur et du remplacement du candélabre ont été réalisés par SRD-Sorégies, rue de l'église

Divers autres études ou travaux (suite)

• **Maison 1 route de Couhé :**

Nous avons entamé une procédure d'abandon manifeste pour cette maison (c'est une nouvelle loi qui nous le permet) avec le cabinet d'avocats « Drouineau ». Au cours de cette procédure qui nous a coûté 3763 euros, la propriétaire nous a proposé de l'acheter. Nous avons donc signé l'acte d'achat chez Maître Favreau pour une valeur de 45000 euros. Compte tenu que ceci fait partie d'un projet de revitalisation/redynamisation de notre centre-bourg, Energie Team, dans le cadre d'un mécénat, nous versera 30000 euros.

Nous avons commencé à dégager épines et déchets de la cour. Nous déposerons un permis de démolir pour la partie dangereuse, et nous devons statuer du devenir du reste.



Vue rue de l'église



Vue route de Couhé

• **Abribus route d'Anché :**

Avec des matériaux de récupération, les agents communaux ont réalisé un abribus pour les collégiens, route d'Anché.



Projets sur des terrains privés « énergies renouvelables » :

• **Poste source :**

Un nouveau poste source serait construit par la société Enertrag, au Laitier, à côté de celui existant de SRD, pour la connexion de différents parcs éoliens. ENERTRAG envisage la création d'environ 3700m de lignes électriques souterraines sur les voiries communales.

• **Projet agri-voltaïques :**

Trois projets agri-voltaïques, l'un avec des moutons, l'autre avec des équins et des bovins et le dernier pour des chèvres sont à l'étude sur notre commune. Les projets sont portés par les sociétés Valeco sur plusieurs communes, par Neoen et Qenergy sur notre commune.

Divers autres études ou travaux (suite)

Éoliens :

Il y a 3 éoliennes en fonctionnement et 3 autres projets éoliens sur notre commune :

→ **Energie Team** :

Le projet « camp Briançon » est réalisé. Des abattages d'arbres ont eu lieu, Energie Team s'est engagée à replanter environ 200 arbres sur la commune (terrains communaux). La route de Marnay, élargie, sera remise en état par Energie Team en 2024.

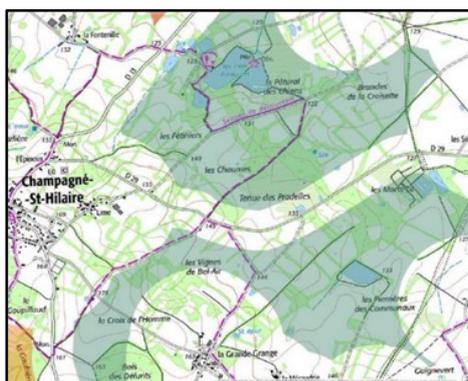
C'est un chantier impressionnant où les élus sont très attachés alors qu'ils ne sont en rien responsables de la décision.



⇒ **P&T Technologie**: Ce projet d'installation de 6 éoliennes d'une puissance totale de 18 à 20 mégawatts nommé « Tierfour » vers la vallée de Belle Eve est à l'étude, la zone concernée a été élargie à la commune de Valence-en-Poitou. Un mât de mesure a été installé.

⇒ **KDE Energy France**: Ce projet de 4 éoliennes sur Magné/Champagné-Saint-Hilaire a été refusé par la Préfecture. La société a déposé un recours.

⇒ **EDF Renouvelables** : Une étude est en cours sur la zone ci-dessous pour l'installation d'éoliennes.



Les Vœux du Maire le 7 janvier 2023



En présence de Madame Marie-Reine Desroses, représentant Monsieur le Sénateur Bruno Belin, de Madame Lydie Noirault, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental, de maires, d'élus, des représentants des corps constitués, de Monsieur Pascal Aveline, Directeur d'Habitat de la Vienne, et d'un nombreux public, le Maire, Gilles Bosseboeuf commença son discours :



« Après deux années sans vœux, le virus nous ayant un peu délaissés, nous reprenons cette tradition qui permet de nous retrouver et d'échanger. Je ne ferai pas de diagnostic cette année ; je disais il y a deux ans ; « Une grande année se prépare, c'est l'année 20 sur 20, je suis sûr que notre commune de Champagné-Saint-Hilaire sera au rendez-vous... », elle l'a été comme toutes les autres, c'était un grand festival à l'échelle mondiale, « La COVID ».

Tout d'abord, un grand merci pour votre fidélité et votre présence aujourd'hui, bienvenue aux nouveaux habitants et amis de la commune !

Mes premières pensées sont pour les personnes qui nous ont quittés en 2022 et avant ; elles nous manquent.

Malgré ces années d'absence pour les vœux, nous ne sommes pas restés les bras croisés, le Conseil Municipal travaille pour le bien de la commune, merci à tous les élus !

Notre effort d'investissements et de transformation de notre commune a continué pendant toutes ces années, et ceci grâce à nos employés municipaux qui répondent toujours présents. Un grand merci pour leur disponibilité et pour leur compétence qui est grande et variée et aussi grâce à la participation de toutes et de tous.

Pendant ces années, les projets suivants ont vu le jour, ou se sont réalisés :

L'école primaire :

- L'ensemble des deux ailes et la salle de restauration ont été rénovés, environ 1 000 000 d'euros ont été investis depuis 10 ans

- Nous lui avons donné le nom d'André Léo, quel symbole fort !

- Nous avons réalisé des aménagements autour de l'école

- L'installation de tableaux numériques a débuté, grâce au plan numérique de l'État, ce projet se terminera au premier trimestre 2023 avec l'AT86.

Il était important mais aussi indispensable de donner les moyens de la réussite à nos enfants,

Les Voeux du Maire le 7 janvier 2023 (suite)

l'éducation et la formation sont un investissement pour que notre France soit à la hauteur des enjeux qui nous attendent.

- Nous avons rendu hommage à un homme qui défendait, enseignait la liberté, la laïcité avec l'installation du pupitre « Samuel Paty » dans le pré de la cure.

La bibliothèque municipale,

Cette bibliothèque, gérée par des bénévoles qui font vivre ce lieu de convivialité, et qui donne à nos enfants le goût de la lecture, grâce à une collaboration étroite d'une part avec la BDV, et d'autre part, avec les enseignants, enseignantes, fonctionne très bien puisque nous avons des lecteurs même hors commune. Elle était un peu à l'étroit, avait besoin de s'adapter aux évolutions technologiques, et aussi de créer un lien encore plus fort avec nos enfants. Nous avons donc :

- Fait une extension pour offrir une superficie totale de 110 m².

- Installé des moyens numériques complémentaires (ordinateurs et tablettes) qui sont à la disposition du public inscrit à la bibliothèque.

- Voté une dotation plus importante de livres.

Depuis 2022, 3 employées aident les bénévoles : Béatrice, Céline et Marie ; elles font deux animations par mois pour les enfants, les mercredis et jeudis. Ceci permet à nos enfants de découvrir encore plus cet endroit de convivialité. La BDV fait aussi des animations ponctuelles. N'hésitez pas à venir, même pour lire votre journal, vous y serez bien accueillis, et vous serez confortablement installés. Un grand merci aux enseignantes, aux bénévoles, aux employées, et un merci particulier pour Annette qui coordonne l'ensemble des actions. Le slogan choisi pour cette bibliothèque municipale « Au plaisir des mots et de l'image » trouve tout son sens.

Au-delà de l'éducation et de la culture, qui sont un des axes prioritaires, beaucoup d'autres investissements ont été réalisés ou sont en cours ou en étude ..., vous trouverez dans les pages suivantes le descriptif de ces réalisations.

Un autre axe qui devient prioritaire (un des objectifs du PLUi aussi), c'est que notre centre-bourg retrouve un aspect agréable, avec la réhabilitation des maisons en déshérence, ce qui présente aussi l'avantage d'offrir plus de logements en location ; il y a, en effet, une forte demande à laquelle nous ne pouvons pas répondre, et nous espérons qu'Habitat de la Vienne investisse et remette en location toutes les maisons.

Nous aménageons:

• 2 logements dans la maison « Brockett » rue du Presbytère ; ces logements seront disponibles très bientôt.

• 2 logements au 1, rue Étienne Saby ; nous avons démoli un hangar dangereux, les travaux devraient débiter au 2^{ème} trimestre 2023.

• 1 logement au 1ter, route de Sommières, les travaux sont plutôt prévus en 2024.

Un parking et espace vert sont prévus à la place de la maison « Garnault », maison dangereuse, route d'Anché, avec l'aménagement du carrefour route d'Anché, route de Couhé. Dès que nous obtenons les subventions, nous pourrons engager les travaux.



Les Voeux du Maire le 7 janvier 2023 (suite)



Nous devons aussi nous occuper de nos anciens. Nous avons l'opportunité avec Âges & Vie d'une construction de maisons pour accueillir 16 à 20 résidents dans la zone des Tilleuls, avec la création de 6 emplois. Ce projet a pris un peu du retard, car la DRAC nous a demandé de faire un diagnostic archéologique. Il a été fait en octobre 2022. Un fossé gaulois datant d'avant Jésus-Christ a été trouvé, avec des amphores romaines ; nous atten-

dons le rapport, mais il y aura certainement des fouilles. Un autre axe, c'est la santé et le bien-être.

Nous avons donc fait quelques améliorations phoniques à l'espace de soins et de santé, et 2 nouvelles personnes vous accueillent dans cet espace, Madame Estelle Orecchioni (bols tibétains, hypnose, réflexologie, etc.), et Madame Paola Guelpa (onglerie, cil à cil, etc.). Il ne reste qu'une salle à louer.

Et nous étudions, avec le Département, la mise en place de la télémédecine avec le CMSI86 (centre médical de soins immédiats dans la zone République à Poitiers) et les infirmières ; ce projet pourrait voir le jour fin 2023, début 2024.

Tous ces investissements doivent permettre le bien-vivre dans notre commune, avec des commerçants, des artisans qui puissent s'installer et vivre. Faites-les travailler, achetez en proximité, vous y gagnerez.

Tous ces investissements ne seraient pas possibles sans les aides de :

- L'État,
- Le Département,
- La Communauté de Communes
- Énergie Vienne,

Un grand merci à vous tous...!

D'autres investissements sont faits ou sont à l'étude sur notre commune :

- Les énergies renouvelables, vaste sujet. Les communes rurales deviennent les fournisseurs des urbains, sans compensation, c'est le far-west. Les communes sont et resteront le socle indispensable pour que notre France vive. Les enjeux de demain sont à l'échelle de la commune, personne ne peut démontrer le contraire. J'ai écrit, réécrit, on se lasse ensuite, toujours des réponses qui n'en sont pas.....

- vous trouverez dans les pages suivantes le descriptif de ces projets.

Et puis, il y a une bonne nouvelle, la reprise du haras par les frères Bouvier, avec les succès que remporte leur cheval Floréal. Je leur souhaite la bienvenue à Champagné-Saint-Hilaire.

Une information importante, le PLUi va être revu ; soyez à l'écoute, informez-vous, même si là aussi, nous ne comprenons pas pourquoi il ne faut pas construire dans nos villages .

Les vœux du Maire le 7 janvier 2023 (suite)

Dans tout ce que j'ai décrit, je ne parle que des gros investissements, mais il y a aussi le travail important qui est fait :

- Par nos animatrices pour les activités périscolaires ; un grand merci à Marie, Béatrice, Marylène, Fabienne !

- Par Mille Bulles qui assure tous les jeudis matin, dans la salle Laura Flessel, l'accueil des parents/enfants (LAEP).

- Par nos secrétaires dans le travail de chaque jour mais aussi dans les évolutions notamment le passage au référentiel budgétaire et comptable M57 ; un grand merci à Florence, Céline et Patricia !

- Par nos agents techniques, sur la voirie, sur les espaces verts, sur les bâtiments, etc., etc. ; un grand merci à Brigitte, Fabrice, Christian, Haydn, Jean-Christophe !

Mais tous ces efforts et investissements n'auraient aucun sens s'il n'y avait pas les habitants mais pas que ... pour faire fonctionner ces équipements, rendant attractive notre commune :



- Les associations qui animent notre commune tout au long de l'année, sport, culture, divertissements, activités manuelles et récréatives, activités sociales, tout ceci crée du lien, indispensable, pour que toutes les générations y trouvent leur bonheur.

- Les éducatrices, les enseignantes ; leur investissement est important.

- Les commerçants, artisans, producteurs locaux, entrepreneurs, agriculteurs, professionnels de santé ; leur dynamisme est un atout majeur, et vous participez à la protection de la planète quand vous achetez chez eux.

Et aussi les bénévoles, issus souvent des associations, avec les élus qui, cette année, ont été hyperactifs avec :

- Les animations à la bibliothèque municipale

- La randonnée pédestre et l'animation de l'après-midi

- Le marché des arts et des gourmandises.

- Les journées du patrimoine, avec nos artistes locaux et la participation de nos musiciens professionnels qui habitent dans la commune, ce n'était que du bonheur.

- La soirée illuminations/téléthon, c'était une réussite encore cette année.

Tout ce que j'ai décrit ci-dessus n'aurait, bien sûr, pas été possible sans la mobilisation de l'ensemble des conseillers municipaux.

J'aimerais que vous applaudissiez tous les acteurs que j'ai cités, ou que je n'ai pas cités tout au long de ce discours, que vous vous applaudissiez.

Mon vœu le plus profond, c'est que Champagné-Saint-Hilaire continue à



Les Voeux du Maire le 7 janvier 2023 (suite)

prouver que la ruralité, ce n'est pas un mouvoir, mais c'est l'espoir que chacun puisse, tout au long de sa vie, faire des choix différents, selon son âge, ses attentes, ses besoins, et cette ruralité est un choix parmi beaucoup d'autres qui n'ont pas à être imposés.

Pour cela, il faut que nos politiques et nos gouvernants nous écoutent, et je suis sûr que cette action mènera à une diminution du taux d'abstention lors des différents votes. Est-ce un vœu pieux ?

Que cette nouvelle année 2023 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité! Et permette aux jeunes de s'épanouir dans leur travail !

Je vous présente mes meilleurs vœux ».

Gilles BOSSEBOEUF, Maire de Champagné-Saint-Hilaire

Puis Marie-Reine Desroses et Lydie Noirault prirent la parole, et la cérémonie se prolongea longuement par des échanges conviviaux autour du verre de l'amitié.



Gilles BOSSEBOEUF

Repas des Aînés le mercredi 18 janvier 2023

Le mercredi 18 Janvier 2023 a eu lieu le traditionnel repas des aînés dans la grande salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire.

Plus de 80 personnes avaient répondu présent et ont pu apprécier soupe et sauté de porc préparés par le restaurateur. Le dessert, lui, avait été spécialement concocté par notre pâtissier d'alors. Le repas a été servi comme traditionnellement par les élus. Après le café, nombreux furent ceux qui voulurent partager une chanson ou une bonne histoire avec les présents.

Et c'est la tête pleine de chansons et d'histoires d'antan que chacun rentra dans l'après-midi à son domicile.

Mais les aînés qui n'étaient pas dans la possibilité de se déplacer ne furent pas oubliés et à chacun fut remis par un élu un colis de Noël.

Nous vous attendons nombreux, cette année encore, pour le repas qui aura lieu le mercredi 17 janvier 2024 à la salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire.



Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

Commémoration du 19 mars 2023

La cérémonie débuta par la lecture de la lettre de la FNACA par Albert Boisnard dont voici quelques extraits :

« De nos jours, parler d'Anciens Combattants, ne suffit-il pas pour esquisser, sans doute hâtivement, le portrait d'un personnage du passé, celui de « Combattant » symbolisant quant à lui, un guerrier. Ceux qui eurent à combattre en ALGÉRIE, MAROC et TUNISIE et se retrouvèrent, bien malgré eux, Anciens Combattants dès l'âge de 23 ans, refusent, aujourd'hui d'apparaître comme des survivants d'un passé révolu.

Enfants du second conflit mondial, ils en ont subi toutes les privations.

A l'âge de 20 ans, après une adolescence difficile dans un pays se relevant de ses ruines, nous allons être plongés dans une GUERRE qui devait nous prendre le temps précieux de nos amours et de notre apprentissage de la vie. 28 ou 30 mois sous un même uniforme suffiront pour nous vieillir de plusieurs années, condamnés à affronter notre vie d'adultes en Anciens Combattants. Jeunesse brisée, avenir incertain,

dans un monde indifférent, ayant pour inévitable conséquence, une réinsertion difficile à la vie civile. Des familles plongées à jamais dans la douleur....

Refusant d'être des hommes du passé, les anciens combattants en Afrique du Nord se tournent vers la jeunesse. Nous lui disons : Vous possédez cette richesse : vivre dans un pays libre, en paix dans une démocratie fondée sur les valeurs de la République. Devenez acteurs de votre histoire et les bâtisseurs d'une paix à construire chaque jour en ne laissant jamais les esprits s'habituer à la guerre. Jeunes gens, jeunes filles, dès l'école communale, vous avez appris le sens des mots : Liberté, Égalité, Fraternité et savez qu'une culture de paix doit se développer dans l'esprit des hommes afin que la raison triomphe. Les générations actuelles ont besoin de repères, elles trouvent au travers de ces dates commémoratives les signes du Souvenir sans lesquels tout Peuple ne peut bâtir son avenir.

Ils ont écrit :

Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir. Maréchal FOCH

Si tu veux dominer un Peuple ! Ôte lui sa mémoire. André MALRAUX

Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux. Victor HUGO

VIVE la France »

Puis ce fut la lecture par le Maire, Gilles Bosseboeuf, du message national de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des anciens combattants et de la mémoire, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars 2023. Ci-dessous quelques extraits :

« En cette Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons toutes les victimes, les morts tombés dans les combats et dans les attentats avant la conclusion du cessez-le-feu, comme ceux qui connurent le même sort tragique après cette date. Nous reconnaissons le soulagement de ceux pour qui l'annonce de la fin des combats suscita l'espoir d'un prochain retour, sains et saufs, dans leurs foyers. Comme nous reconnaissons le désespoir de ceux qui avaient à redouter de ne plus avoir de foyer dans cette terre dont la France se retirait. Alors que, pour beaucoup de Français, les accords d'Evian marquaient la fin de la guerre d'Algérie, pour d'autres, ils annonçaient le début de la fin du monde qui était le leur. Ce fut une déchirure, qui pour aussi inévitable qu'elle fût n'en a pas été moins vive....

Quand vint enfin, en particulier pour le contingent, le moment du retour, il n'y eut pour accueillir nos soldats, nos appelés, ni défilé, comme ceux qui avaient célébré le retour des combattants de la



Commémoration du 19 mars 2023 (suite)

première puis de la deuxième génération du feu, ni cérémonie collective. La Nation ne sut guère leur dire sa reconnaissance d'avoir répondu à l'appel du devoir.

Ils avaient 20 ans, et à la joie de retrouver une fiancée ou une épouse, une sœur ou un frère, une mère ou un père se conjugua la difficulté de raconter ce qu'ils avaient vécu, et d'être entendus. Souvent ils se sont heurtés au refus de leurs proches d'entendre les vérités trop cruelles d'une guerre dont certains ont essayé de témoigner ...

Ils sont rentrés d'une guerre dont on avait trop vite voulu tourner la page. 61 ans plus tard, ces souvenirs restent vivaces et douloureux pour beaucoup. Il nous faut le reconnaître...

Après les commémorations du 60^{ème} anniversaire voulues par le Président de la République, les gestes et les déclarations, une nouvelle page doit pouvoir s'ouvrir. Il nous faut continuer à regarder



et accepter ce pan de notre histoire collective dans son extrême complexité, assumer d'en transmettre la mémoire, mais sans transmettre aux nouvelles générations les passions d'alors. Il nous faut admettre que des mémoires diverses s'expriment et que la seule voie est de les additionner et non de les opposer. C'est le seul chemin pour la cohésion nationale. Vive la République !

Vive la France ! »

Monsieur le Président de la Fnaca de Champagné-Saint-Hilaire, Gilbert Rouhault, et Monsieur le Maire déposèrent une gerbe devant le monument aux morts, puis après la minute de silence, la Marseillaise, nous avons remercié les porte-drapeaux, puis nous observâmes un instant de recueillement au cimetière devant la tombe de René Bibault.

La cérémonie se termina par le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.

Gilles BOSSEBOEUF

L'Ouverture de la Pêche, le 01 avril 2023



Avec un empoissonnement réalisé en décembre 2022, nos pêcheurs ont pu profiter d'une belle saison sur les étangs de la base de loisirs. La commission pêche avait bien choisi son jour d'ouverture et le lâcher de truites a été honoré par quelques prises remarquables.

La commission a travaillé cet hiver et vous les avez vu passer régulièrement sur les berges pour vous vendre les cartes et faire respecter le règlement. Nous avons par ailleurs allongé la saison

d'une semaine en octobre avec des conditions climatiques exceptionnelles.

L'enduro carpiste du foot a également animé le grand étang le premier week-end de juin.

Au final, une très belle année avec des prises remarquables. La cohabitation avec les associations locales s'est bien déroulée, la guinguette, les Pagayous et le comité des fêtes ayant largement contribué à l'animation des étangs, lieu de promenade et de détente privilégié de notre commune.

La saison 2024 se prépare. Ouverture le 6 avril et fermeture le 6 octobre. Les tarifs sont consultables dans ce bulletin et les ventes de billets sont toujours disponibles à la mairie aux heures ouvrables, chez Carole et Philippe Boutron (épicerie 9 place de la mairie) ou sur place auprès des élus référents.

Merci à tous de respecter le règlement intérieur et cet espace magnifique de la commune.

Bonne saison 2024.

Olivier PIN

Commémoration du 8 mai 1945, le 8 mai 2023

Après avoir mis en place les porte-drapeaux et remercié l'assistance, le premier adjoint demande de bien vouloir excuser Monsieur le Maire, Gilles BOSSEBOEUF, retenu par d'autres obligations.

Pour débiter la cérémonie, nous remontons le temps et nous sommes le 8 mai 1945 : nous écoutons **le discours du Général De Gaulle**, très émouvant.

Camille nous donne lecture du message de l'**UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE**, ce texte mêle l'histoire d'hier et l'histoire d'aujourd'hui.

Le premier adjoint va ensuite lire le message de monsieur **Sébastien Lecornu, ministre des armées** et de madame **Patricia Miralles, secrétaire d'État aux anciens Combattants et à la Mémoire**.

Pour le **dépôt de gerbe**, le premier adjoint demande à deux enfants, Lola et Marius, de l'accompagner devant le monument aux morts (voir photo).

La cérémonie continue avec **la sonnerie aux morts, la minute de silence, le chant des partisans, la Marseillaise** puis le **salut des porte-drapeaux** par les autorités.

Le chant des partisans : appelé aussi « le chant de la résistance » : Anna Marly, chanteuse et résistante de la première heure l'interpréta dans sa version originale en 1942, puis l'arrangea en 1943 sur un texte écrit par Maurice Druon et Joseph Kessel dans la version actuelle.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.



Jacky DIDIER

La Randonnée Pédestre du 4 juillet 2023

C'est plus d'une centaine de personnes qui s'étaient donné rendez-vous pour la traditionnelle randonnée pédestre de Champagné-Saint-Hilaire le 2 juillet 2023. Un chaud soleil baignait le site des Trois Fontaines et permit aux randonneurs de profiter pleinement de ce dimanche estival.

Deux parcours étaient proposés, le premier d'une dizaine de kilomètres et le deuxième en comptait treize. L'un et l'autre permettaient de faire le tour de Champagné par les chemins et les hameaux. De la Fontenille à Lussabeau, de Fougeret vers Grand Champ, pour rejoindre ensuite la base de loisirs, point de départ, via les vignes de Bel Air et le Pâtural des Chiens, le tracé permettait, cette année, une découverte ou redécouverte de la variété de nos paysages ruraux.

À l'arrivée, un apéritif offert par la commune a été suivi par le pique-nique agrémenté des mets savoureux préparés par les Loco'motivé.e.s de la Guinguette des Fougères qui a ensuite offert au public présent un spectacle musical.



La Randonnée Pédestre du 4 juillet 2023 (suite)



Le groupe des Croque-Notes anima donc l'après-midi à la grande satisfaction des nombreux participants, habitants de Champagné et des alentours mais aussi touristes à la recherche de ruralité. Les organisateurs de cette journée vous donnent rendez-vous le 7 juillet 2024 pour un nouveau dimanche sportif et festif.

Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

Marché des Arts et Gourmandises du 10 août 2023



Le Marché des Arts et Gourmandises s'est installé sur la place du village de Champagné-Saint-Hilaire le jeudi 10 août à partir de 16h. Cet événement incontournable a mis en avant les talents des producteurs et créateurs locaux, dans une atmosphère conviviale et animée.

Les visiteurs ont pu flâner parmi une grande variété de stands proposant des produits artisanaux uniques

et des délices gourmands. Vingt-six créateurs d'art et dix-sept producteurs étaient présents. Accompagnés par le P'tit Limonaire, ces visiteurs ont pu, tant se ravitailler en produits locaux que faire provision de bijoux, vêtements, savons et divers objets de décoration réalisés par les artistes présents.

Le tirage de tombola effectué à 19h30 a ravi les nombreux et heureux gagnants. Les lots avaient été offerts par les commerçants de Champagné et les exposants du marché.

Vers 19 h 30 les premiers convives ont fait griller sur le barbecue tenu par les bénévoles steaks, entrecôtes et saucisses achetés sur le marché et se sont ensuite attablés afin de déguster les victuailles achetées dans l'après-midi.

Dès 20h, le groupe musical "Les Sympa'tifs", composé de deux sœurs chanteuses, d'un batteur et d'un guitariste ont pris le relais avec leur mini-roulotte et leur sono mobile pour animer la soirée. Dans une ambiance sympathique, le groupe a déambulé autour des tables en interprétant une sélection éclectique de chansons, accompagné du public qui a aussi participé au choix du répertoire en piochant des cartes.

Cette joyeuse bande du Poitou-Charentes a été très appréciée par le public venu nombreux !



*Texte Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON
et photos Annette BOSSEBOEUF*

Commémoration du 13 août 1944, le 13 août 2023



En cette journée du 13 août 2023, de nombreuses personnalités dont Jean-Olivier Geoffroy, président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, et représentant le président du Département, des élus locaux, Pierre Pelletier, délégué départemental du Souvenir Français de la Vienne, Christophe François-Dit-Sorton, président des Amis de la France Libre, Jean-Michel Beaufreton, président de la section locale du Souvenir Français, une assistance importante et de nombreux porte-drapeaux, dont plusieurs jeunes, se sont réunis devant le monument aux morts autour du Maire et de son Conseil Municipal.

À l'occasion de ce 79^{ème} anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire, M. le Maire a honoré la mémoire des 13 martyrs de cette journée au cours d'une cérémonie empreinte d'une grande émotion en soulignant que la date du 13 août 1944, devait restée gravée dans nos mémoires". Il a évoqué ce douloureux souvenir en lisant le témoignage de l'abbé Giret qui a été curé de la commune pendant 18 ans et a vécu cette terrible période de l'occupation nazie. Puis le maire a conclu par ces mots :

« La mémoire est volatile, les maquisards ont disparu, il reste peu de témoins de cette bataille mais il faut que nous nous souvenions que nos parents se sont battus pour que nous gardions notre liberté. Parents, transmettez cette mémoire à vos enfants. Merci aux nombreux porte-drapeaux, symboles de cette mémoire, merci à vous tous d'être ici. Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix ! »

M. Jean-Olivier Geoffroy a aussi déploré ces terribles événements qui ont marqué nos communes.

Ensuite, des gerbes ont été déposées au pied du monument par les élus et quelques jeunes enfants.

À l'issue de la cérémonie devant le monument aux morts, l'assistance a été invitée à se rendre devant les 3 stèles érigées en mémoire des jeunes hommes morts à Champagné lors de cette bataille. Auparavant, Michel Mingot a été honoré de l'insigne de porte-drapeau par M. le Maire et a reçu le diplôme des mains de Gilbert Rouhault, président de la section locale des Anciens Combattants.

Ensuite, on a procédé à l'inauguration de l'espace du Souvenir Français, face à la Villa du haras.

Après la prise de parole de Pierre Pelletier et le dévoilement de la plaque par Mme Faideau, M. Péronneau, M. Brothier fils et la fille de Mme Guigner, M. Bonvalet a entonné, a cappella, le Chant des Partisans puis la foule s'est acheminée vers la salle des fêtes où ont été diffusés quelques témoignages tirés du DVD « Nous voulions vous dire la vie sous l'occupation » réalisé par « Murmures et Cultures à Champagné ».

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale.



Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2023

Pour cette quarantième édition des Journées Européennes du Patrimoine, la commune s'est associée à « Murmures et Cultures à Champagné » afin de participer à cet événement.

Vendredi 15 septembre, l'association « Murmures et Cultures à Champagné » a proposé une causerie animée par Pierre Rossignol sur le petit patrimoine bâti et naturel à laquelle une trentaine de personnes ont participé. Ce fut l'occasion de découvrir les savoir-faire de nos ancêtres afin de bien gérer l'eau pour leur consommation personnelle et celle de leurs animaux, grâce aux puits, aux mares et aux citernes. Nous avons vu comment ils fabriquaient leur chaux pour amender leurs champs et assainir leur maison ainsi que les bâtiments pour les animaux, d'où la présence de nombreux fours à chaux à la lisière des bois sur notre territoire. Nous avons aussi découvert les secrets d'un bon four à pain dont chaque village était équipé. Une belle soirée avec un public attentif !

Le lendemain, **samedi 16 septembre**, la bibliothèque municipale et « Murmures et Cultures à Champagné » ont présenté une exposition de peinture et des dessins d'enfants sur le thème du petit patrimoine bâti et naturel. Dix peintres locaux y ont présenté leurs oeuvres aux techniques variées : pastel, acrylique, huile, aquarelle, encre et stylo à bille. Les enfants de l'école André Léo ont aussi réalisé de beaux dessins avec les conseils de leurs professeurs qui participent toujours à nos projets . Nous les en remercions vivement.



Texte et Photos Annette BOSSEBOEUF

Spectacle de Frédéric GERSAL, le 30 septembre 2023



Samedi 30 septembre 2023, la commune de Champagné-Saint-Hilaire a accueilli Frédéric Gersal dans la salle des fêtes. Ce journaliste et écrivain, passionné d'histoire et plus particulièrement d'histoire de France a attiré un public très nombreux venu de différentes communes des environs pour écouter ce raconteur d'histoire hors du commun.

Pendant deux heures non-stop, il a captivé son auditoire en commençant par Jules César, puis en évoquant la vie d'Aliénor d'Aquitaine, de Charles VII, de Catherine de Médicis et de Louis XIV tout en ponctuant son exposé de nombreux jeux de mots. Le public, émerveillé par ses talents de conteur et son humour, l'a vivement applaudi.

Une belle soirée financée par le Département qui s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la commune!

Texte et Photos Annette BOSSEBOEUF

Hommage à Dominique BERNARD, le 16 octobre 2023

Lundi 16 octobre 2023 à 14 heures devant le pupitre « Samuel Paty » dans le pré de la cure rue du Presbytère à Champagné-Saint-Hilaire 86160, les habitants de la Commune de Champagné-Saint-Hilaire rendent hommage à Dominique Bernard, enseignant au collège/lycée d'Arras, assassiné le 13 octobre 2023. Il avait 57 ans.

« NOUS SOMMES TOUS ENSEIGNANTS »



Dominique Bernard
Assassiné le 13 octobre 2023
dans l'école de la République

Professeur de français
Héroïque



Discours du Maire Gilles Bosseboeuf :

« Dominique Bernard, professeur de lettres au collège Gambetta à Arras est mort le 13 octobre, tué par un terroriste islamiste.

Il est mort à l'âge de 57 ans sur le parking devant le collège-lycée Gambetta d'Arras où il enseignait. Dominique Bernard était agrégé de lettres modernes et enseignait au collège, « par choix », ajoutent ceux qui l'ont connu et ce détail raconte un monde quasi-disparu. Celui d'un prof qui, au confort de la littérature en classes préparatoires, a préféré monter au front devant des gamins de sixième chaque année plus remuants. Le jour de sa mort, tous l'ont décrit comme un enseignant extraordinaire, qui rigole parfois, écoute beaucoup ; le genre dont on se souvient longtemps, qu'on est fier et un peu intimidé de présenter à ses enfants vingt ans après, dans une allée de supermarché : « C'était mon prof, Monsieur Bernard ».

Dominique habitait un petit village de 500 habitants, il avait son potager, ses poules. Il aimait la nature, il la regardait. Pour sa femme, Béatrice, c'était un « pacifique ». « Il avait été marqué par l'assassinat de Samuel Paty », se remémore-t-elle. Comme lui, il défendait les valeurs républicaines. Quand elle a entendu, vendredi, qu'un enseignant avait été tué à Arras, elle s'est dit, « c'est sûr, c'est lui », puis : « Je suis rentrée, j'étais effondrée. »

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, le monde enseignant est encore la cible de ces terroristes, manipulés par des pays dans lesquels le mot liberté n'existe pas, et qui n'ont qu'un objectif, faire que nos démocraties meurent. Pour eux l'amalgame entre islam et terroristes islamistes est une aubaine.



Hommage à Dominique BERNARD le 16 octobre 2023 (suite)

L'Imam de Drancy **Hassen Chalghoumi** dans une interview hier a dit : Je veux d'abord dire que nous sommes tous en deuil. Nos professeurs, qui sont les premiers représentants de la République, sont en train de mourir. Les terroristes veulent tuer la République, faire de notre jeunesse une génération d'incultes et d'ignorants. Ils cherchent à nous diviser, souhaitent la guerre civile, la confrontation, faire de nous des racistes, des islamophobes. Face à tout cela, j'en appelle à l'union. Quand des élus ne savent pas désigner ce qu'est le terrorisme, ils trahissent et prennent en otage les musulmans et les quartiers de notre pays ».

Nous avons inauguré le pupitre « Samuel Paty » il y a juste un an. Les enfants avaient écrit des messages de paix sur des colombes, accrochées à un arbre.

Soyons solidaires, et n'acceptons aucune violence d'où qu'elle vienne, mais soyons vigilants pour conserver ce qui nous est cher, Notre Démocratie.

En soutien aux enseignants, et aussi en hommage à Dominique Bernard et à tous ceux qui sont assassinés par des terroristes, je vous demande d'observer une minute de silence ».

La cérémonie se termina par La Marseillaise.



Gilles BOSSEBOEUF

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, le 11 novembre 2023

M. le Maire, entouré de militaires dont le jeune Champagnois, Simon, en uniforme de l'école de l'armée de l'air de Rochefort, de gendarmes, de porte-drapeaux, de 2 Anglais, Richard, habillé en Poilu et Christopher en uniforme de 1939, et d'habitants, a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire qui met en évidence l'importance de cette date du 11 novembre :

« Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 (suite)

Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et moselans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devançant la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République !

Et vive la France ! »

M. le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts avec des enfants puis a fait retentir la sonnerie aux morts. Après la minute de silence, c'est la Marseillaise qui a résonné sur la place de la Mairie.

Après les remerciements aux porte-drapeaux, le maire a convié l'assistance à « L'Antenne Champagnoise », chez les nouveaux restaurateurs pour partager le verre de l'amitié.



Les Illuminations et le Téléthon les 1^{er} et 2 décembre 2023



Pendant plusieurs semaines, les bénévoles, les élus et les agents de Champagné-Saint-Hilaire se sont mobilisés pour préparer les illuminations et le Téléthon des 1^{er} et 2 décembre. Cette année, le thème était le sport avec le slogan « muscle ton Téléthon ».

Au programme du vendredi soir : spectacle à 19 h des enfants de l'école qui nous présentèrent une chorégraphie en lien avec les jeux olympiques et une chanson de Noël qui rassembla tous les écoliers. La salle des fêtes avait été préalablement décorée par Marie, Béatrice et Léna .

Ensuite, ce fut le top illuminations qui nous permit d'admirer les magnifiques décorations de Noël préparées par les bénévoles. De Blanche Neige à Popeye, des rennes aux chouettes, toute la magie de Noël et de l'enfance a été recrée et brille de mille feux sur la place. Le Père Noël qui faillit même se trouver en rupture de chocolats fut, lui aussi, au rendez-vous.



Toutes les associations, des donneurs de sang, au foot, de la gym, de l'APE et du jardin à grandir ainsi que les commerçants locaux et du marché hebdomadaire s'étaient mobilisés pour offrir aux visiteurs la possibilité de se restaurer. Soupe, frites et saucisses, gâteaux et vin chaud furent très appréciés et dégustés au son du groupe musical ANYWAY.

Le lendemain, le sport a été à l'honneur. Dès le début de matinée cinq ou six vaillants marcheurs suivirent Monsieur Jean-Louis Blanc sur les chemins de Champagné. 10 km était au programme mais il paraît qu'ils en firent bien plus ... Parallèlement, Roselyne proposait aux enfants présents une formidable chasse aux trésors cachés de Champagné-Saint-Hilaire et c'est plus de 30 enfants qui sillonnèrent les rues du village à la chasse aux indices. L'on pouvait aussi faire une petite pause à la bibliothèque où de nombreux livres donnés ou fruits du récent désherbage étaient vendus à des prix très bas et permettaient aux amateurs d'enrichir grandement leur PAL « Pile À Lire ».



Les Illuminations et le Téléthon les 2 et 3 décembre 2023 (suite)

Les bénévoles se sont retrouvés à midi autour d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes et les victuailles sorties des garde-manger des différents participants.

L'après-midi, la place était au défi sportif. Les fameuses petites voitures à pédales du Comité des Fêtes faisaient leur retour !

Sponsorisées par de nombreuses entreprises locales, elles ont tourné plus de 4 heures !

Le record des km a de nouveau été battu pour atteindre 421 km !



Merci à tous et particulièrement aux ados de la commune qui ont montré toute leur énergie et leur enthousiasme pour aller toujours plus loin.

Le soir, les Montagnards nous avaient concocté un chili con carne et c'est plus de cent personnes qui se sont retrouvées à la Grande Salle des Fêtes, y compris les représentants du Téléthon départemental venus en nombre. Là, une surprise les attendait !

l'école de danse de Couhé, sous la houlette de Laurent, est venue nous faire une magnifique démonstration pour le plus grand plaisir de tous ! Souhaitons-leur une grande réussite aux prochains championnats de France.

Et enfin les lumières se sont éteintes et cela a été le moment de faire les comptes.

Nous remercions tous les bénévoles, l'équipe technique de la commune, les sponsors, les commerces locaux, les habitants de la commune et les élus pour leur motivation et leur engagement.

Les illuminations et le Téléthon à Champagné, ce sont :

- ✎ Plus de trente bénévoles qui se démènent pendant 2 mois pour rendre plus belle la fête
 - ✎ 75 litres de vin chaud
 - ✎ 50 baguettes
 - ✎ Plus de 200 saucisses
 - ✎ 40 kilos de frites
 - ✎ Plus de 100 livres vendus
 - ✎ 14 petites voitures à pédales
 - ✎ 421 km parcourus en pédalant
 - ✎ 1263 tours de Champagné-Saint-Hilaire bourg
- Et

3342,30 euros donnés au Téléthon, grâce à la mobilisation des habitants de Champagné-Saint-Hilaire.



La preuve que la solidarité et le bien vivre en milieu rural, on sait les conjuguer au passé, au présent et encore mieux au futur ! À l'année prochaine !

2 - LA VIE PRATIQUE

La Mairie

- **Coordonnées**
1 Place de la Mairie
86160 CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
Téléphone : 05.49.37.30.91
Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr
- **Horaires d'ouverture de la Mairie**
Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.
Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi : de 9h à 12h

L'Agence Postale

La Poste à côté de chez VOUS.
Les opérations courantes 6 jours sur 7 :

- Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.
- Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi : de 9h à 12h

Services disponibles dans votre Agence Postale Communale

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires d'une carte bancaire de La Poste, d'un CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENÇAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENÇAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Les mardi : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Les samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi**

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

Numéros d'Urgence

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

ou
Gendarmerie de GENÇAY 05.49.59.31.16

SAMU 15

URGENCE Médecin de garde : 05.49.38.50.50

Ambulances Sud Vienne : 05.49.87.00.35

Centre Antipoison de Bordeaux : 05.56.96.40.80

Gendarmerie Nationale

Gendarmerie numérique

Internet est de plus en plus présent dans nos vies quotidiennes, les escrocs également.....

Pour ne pas devenir une victime de plus, réagissez :

PERCEV@L
FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

**Simplifier
les démarches
des victimes**

**Mieux
prévenir les
atteintes et
identifier les
auteurs**

Signaler votre situation aux forces de l'ordre
directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
« fraude carte bancaire »

Recommandations

◆ Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet).

◆ Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

◆ Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet.

Accéder à la plateforme :

Rendez-vous sur « service public » :
<https://www.service-public.fr> et saisissez
« fraude carte bancaire » ou « Percev@l »

À quoi sert PERCEV@L ?

En utilisant le téléservice PERCEV@L après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une **démarche simple** de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est **exploité exclusivement par les forces de l'ordre** en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L ;

vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L133-18 et suivants du Code monétaire et financier) ;

Votre sécurité est NOTRE priorité

Et après ?

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le coeur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Règles de bon usage et de bon voisinage

Rappel sur les nuisances sonores

Le Conseil National du bruit a défini des horaires journaliers pendant lesquels il est possible de faire du bruit : 8h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche. Cependant, ces règles peuvent varier en fonction des préfetures.

Le bruit est toléré le dimanche de 10h à 12h. En dehors de ce créneau, privilégiez les travaux moins bruyants pour ne pas déranger les voisins.



En cas de trouble de voisinage, nous appelons à la tolérance de chacun, et nous recommandons de privilégier la rencontre et le dialogue avec l'auteur des nuisances pour l'informer des désagréments.

À noter : une nouvelle loi (février 2021) pour nos campagnes ! Le bruit et l'odeur des campagnes sont reconnus « patrimoine sensoriel » et désormais protégés par la loi.

La loi votée par le Parlement se veut un outil pour accompagner les élus locaux dans leurs démarches de médiation et pour désamorcer en amont les contentieux. Les auteurs de la proposition de loi en attendent un effet dissuasif en matière de plaintes et de nuisances. Il existe désormais un « patrimoine sensoriel » protégé tel que bruit des cloches, chant des cigales, des grenouilles... Les services régionaux de l'inventaire général du patrimoine culturel sont chargés d'étudier et de qualifier l'identité culturelle des territoires, par la réalisation d'inventaires contribuant à la connaissance des patrimoines.

Règles de bon usage et de bon voisinage (suite)



Le brûlage à l'air libre des déchets verts,
c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts,
valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départementale » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



Déchets visés

Tontes de pelouses, taille des haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins

Sanction

En cas de non respect d'un RSD, une contravention de

450 €

Peut-être appliquée pour un particulier selon l'article 131-13 du code pénal.

Le compostage individuel



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... Pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes

La CCCP met à la disposition des usagers des composteurs.
Renseignez-vous : 05 49 36 05 45

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

ASTUCE : la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Carte d'identité et passeport, carte grise

La carte nationale d'identité (CNI) et le passeport ne se font que dans les mairies de cantons ; prenez rendez-vous à la mairie de Gençay. Vous pouvez retirer les imprimés en mairie de Champagné-Saint-Hilaire.

➤ Carte nationale d'identité

Dans tous les cas, il faut fournir un justificatif de domicile ou de résidence de moins de 3 mois et 2 photographies. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- **Première demande de CNI** : il faut fournir un extrait d'acte de naissance ou un passeport en cours de validité.

- **Renouvellement d'une CNI** : si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, il faut fournir un extrait d'acte de naissance. Si elle est périmée depuis moins de 5 ans, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut restituer l'ancienne.

- **Renouvellement d'une CNI, suite à une perte ou à un vol** : il faut fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2015.

➤ Passeport

Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.



Pour demander une nouvelle carte grise, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux options possibles sont :

- ⇒ Sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- ⇒ ou directement auprès d'un professionnel habilité et agréé par l'État



Il est à noter que le site du gouvernement ants.gouv.fr permet d'effectuer les demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, le passeport biométrique et la CNI.

La Préfecture de la Vienne

COMMENT SE RENDRE A LA PRÉFECTURE

En bus : Arrêts rue Victor Hugo, boulevard Verdun, Rue des Ecosais

En voiture : Places de stationnement payant à proximité de la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ; Théâtre-Auditorium

Personnes à mobilité réduite : Places de stationnement situées rue Victor Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

COORDONNÉES :

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand
CS 30589 86021 POITIERS CEDEX
(05 49 55 70 00)

Serveur vocal : 05 49 55 70 70
pref-courrier@vienne.gouv.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecosais
86000 POITIERS

ACCUEIL GÉNÉRAL :

du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Guichet pour l'accueil des étrangers :
uniquement sur RDV

Du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
☎ 05.49.55.69.11

LA PRÉFECTURE EN LIGNE

Site internet : www.vienne.gouv.fr

Adresse mail : pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question à destination d'un service de l'Etat dans la Vienne, s'adresser par mail

e-reclamations@vienne.gouv.fr

En dehors des horaires d'ouverture, une permanence téléphonique est accessible pour les **urgences** au 05 49 55 70 00

Pour la préfecture de la Vienne, l'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous.

Pour toute information ou prise de rendez-vous ou accompagnement sur les points numériques appelez le 05 49 55 70 00 ou envoyez un e-mail à pref-courrier@vienne.gouv.fr

La Sous-Préfecture de Montmorillon

Pour la sous-préfecture de Montmorillon, l'accueil et le PAN (Point Accueil Numérique) sont ouverts au public, sans rendez-vous, aux jours et horaires suivants :

- le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, sauf le vendredi fermeture à 15h30.
- le mardi de 8h30 à 12h30.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, appelez le 05 49 47 25 30 ou envoyez un e-mail à sous-prefecture-de-montmorillon@vienne.gouv.fr



Ton recensement en 5 étapes :

- 1^{ère} → Rends-toi en mairie, accompagné de ton ou tes responsables légaux
- 2^{ème} → Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille
- 3^{ème} → Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail
- 4^{ème} → L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie ne délivre pas d'autres exemplaires)
- 5^{ème} → Félicitations ! Tu as la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : la JDC à partir de 17 ans.

Urbanisme

Qu'il s'agisse d'extensions, de modification de l'existant, de démolition, de constructions annexes à l'existant ou de nouvelles constructions, vous devez vous renseigner en consultant le site « www.service-public.fr » rubrique « logement, urbanisme » ou en vous rendant à la Mairie afin d'établir le bon dossier de demande de travaux : certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, voir permis d'aménager.

Ces dossiers peuvent être établis en « dématérialisé ».

TRES IMPORTANT : Cette démarche doit être préalable au commencement des travaux.

Pour information, vous pouvez voir, sur le tableau ci-dessous, que la Mairie instruit ou pré-instruit de nombreux dossiers chaque année. Le nombre est même en constante progression depuis le début de ce mandat, c'est un bon signe pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire, ça bouge ! Ces instructions étaient réalisées par l'État à titre gratuit jusqu'en 2020. Aujourd'hui, c'est l'AT86 qui instruit, c'est donc un coût supplémentaire pour la commune supérieur à 6000 €/an.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) évolue, après les améliorations apportées par la modification N°1 du PLUi applicables depuis le 19 avril 2022, une modification N°2 est en cours et devrait être effective d'ici un ou deux ans.

Pré-instruction Mairie et instruction AT86 (payant)										
	2020 de juin à décembre		2021		2022		2023 au 31/10/2023			
	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	N>5	Coût	C>5
CU	19	722 €	56	2128 €	57	2166 €	54	13	2052 €	247
DP	10	1330 €	13	1729 €	12	1596 €	15		1995 €	
PC - PD	3	570 €	7	1330 €	13	2470 €	9		1710 €	
PA	0	0	1	2280 €		0				
Sous total payant	32		77		82		91			
Instruction Mairie (gratuit)										
Alignements	19		47		34		43			
Fiches renseignements	5		6		10		21			
Divers : arrêtés, bornages	4		12		13		9			
Total instructions (Mairie + AT86)	60		142		139		164			
Coût total en €		2622 €		5415 €		6232 €			6004 €	
CU : certificats d'urbanisme		38 €								19 €
DP : déclaration préalable		133 €								
PC : permis de construire		190 €								
PD : permis de démolir		190 €								
PA : permis d'aménager		228 €								

PLUi



Modification du PLUi

Des modifications du PLUi sont en cours d'instruction, notamment en ce qui concerne les agrandissements des habitations et les constructions annexes en zone A.

Jacky **DIDIER**

Le Canton de Civray

Irrigué par la Charente, la Vienne et le Clain, ce canton situé au carrefour de l'urbain et de la ruralité se réinvente au quotidien pour proposer aux 18 437 habitants de ses 30 communes un cadre de vie moderne et interconnecté.

Le canton de Civray rassemble 30 communes où le Département de la Vienne oeuvre quotidiennement pour mener à bien actions, missions et interventions dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'éducation, la voirie départementale, le numérique, le tourisme...



Les Conseillers Départementaux

Les Conseillers Départementaux du canton de Civray :

♣ **Lydie NOIRAULT**, tient régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton de Civray, le 1^{er} mardi matin de chaque mois.

- Contact : 05 49 55 66 80

♣ **Jean-Olivier GEOFFROY**, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray

- Contact : 06 07 19 47 37



Leurs missions :

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et des particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne

Le SDIS

JE PEUX SAUVER UNE VIE? COMMENT ?

1. TÉLÉCHARGEZ STAYING ALIVE

C'est l'**application** à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 185.000 défibrillateurs en France, 275.000 dans le monde. Elle avertit les inscrits au Bon Samaritain pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

JE PEUX SAUVER UNE VIE? COMMENT ?

2. DEVENEZ BON SAMARITAIN

C'est le **service** qui est utilisé par les services d'urgence, pompiers, SAMU, pour envoyer des volontaires porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive présente sur leur mobile.

Comité Local de la Source Bleue

EDV SIVEER, syndicat départemental compétent en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement intervient régulièrement sur notre commune et nous permet d'avoir accès à une ressource de très bonne qualité issue du forage du Pâtural des Chiens. Ce dernier est protégé par une rareté géologique liée au Horst de Champagné-Saint-Hilaire et à une épaisse couche d'argile. Il alimente les 3 communes de Champagné-Saint-Hilaire, Romagne et Sommières-du-Clain. Nous sommes désormais dans le Comité Local de la Source Bleue régissant une grande partie du territoire du Gencéen.

Nous apportons une très grande attention à la détection des fuites sur le réseau et vous demandons de signaler au plus vite ces dernières auprès de la mairie ou du syndicat (numéro sur vos factures) afin d'éviter ces pertes et surconsommations. Nous avons la chance d'avoir accès à une ressource protégée, ne la gaspillons pas ! De même, protégez bien vos compteurs pour la période hivernale et surveillez vos fuites dans les maisons, ces pertes sont à votre charge et peuvent vite augmenter la facture.

Cette dernière est désormais identique sur tout le département. Et la taxe d'assainissement pour ceux qui sont raccordés au réseau va le devenir également dans les deux prochaines années. Les travaux de réhabilitation de la station du bourg sont désormais finis et elle est totalement opérationnelle nous permettant de renvoyer dans le milieu une eau épurée de qualité. Des travaux sur les réseaux restent à assurer et seront réalisés avec le syndicat, notamment les deux lignes les plus fragiles que sont celle de Says et celle du Haras.

Merci à tous de respecter la ressource !

Olivier PIN

Eaux de Vienne Siveer



EAUX DE VIENNE : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024. L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr

Factures Suivi conso Conseils

Avec mon **Agence en ligne** j'effectue mes démarches où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr

Factures Suivi conso Conseils

Avec mon **Agence en ligne** j'effectue mes démarches où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr

Informations Générales

La Vie Pratique...

Orange



Signaler une panne pour un de vos administrés (si client Orange)

39 00



Signaler un dommage (poteaux étiquette bleu, câbles, armoires...)



<https://signal-reseaux.orange.fr/> ou <https://dommages-reseaux.orange.fr/>



1ere Demande de raccordement maison neuve, lotissement



<https://reperes-travaux.orange.fr/>



Dossier en cours raccordement maison neuve, lotissement



09 69 39 00 20



Modifier une infrastructure Orange (poteau, câble). Demande d'élagage



<https://reperes-travaux.orange.fr/>



Déclaration d'Intention Commencement Travaux (DICT)



www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



Communication fermeture du réseau cuivre



www.ffttelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/



Les solutions haut débit par adresse



<https://maconnexioninternet.arcep.fr/>

Déchèterie

La déchèterie de Gençay, Le Poirier Vert, lieu-dit La Liardière, 86160 Gençay est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi la déchetterie est ouverte de 13h30 à 17h30

Lundi	9h - 12h et 13h30-17h30
Mardi	FERMÉ
Mercredi	9h - 12h et 13h30-17h30
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	13h30-17h30
Samedi	9h - 12h et 13h30-17h30
Dimanche	FERMÉ

Énergies Vienne



SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

Réduisez votre facture

d'électricité d'au moins 10 % avec

SORÉGIES idée
ELECTRICITE

Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05.49.44.79.00

Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud



Zoom technique : les arbres câblés sur le Clain

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Dans le cadre de cette compétence, il participe notamment à l'entretien de la **ripisylve** (végétation des bords de berges) et la gestion sélective des **embâcles** sur son territoire et notamment sur le Clain. Ces opérations sont souvent réalisées en régie, par les agents de terrain du syndicat.

Un embâcle est une accumulation de débris végétaux, souvent apportés par le courant. Ils peuvent être une **source d'habitats** et participer à la **diversification des écoulements**, ou peuvent être problématiques, dans le cas où ils obstruent le cheminement de l'eau. En effet, la chute d'un arbre dans le cours d'eau peut provoquer un ralentissement (voir un arrêt) des écoulements, mais aussi peut provoquer une accumulation de sédiments et de débris flottants à l'amont et peut, dans certains cas, menacer la sécurité des usagers. La gestion de ces embâcles est **sélective et non systématique**.

Dans certains cas, le SMVCS réalise des « **arbres câblés** ». Les parties gênantes pour la circulation piscicole et sédimentaire sont supprimées (branchage) et une partie du tronc est conservée dans l'eau. Le tronc est placé parallèlement à la berge pour ne pas entraver les écoulements et est sécurisé à l'aide d'un câble le reliant à un point fixe sur la berge (un arbre sain le plus souvent). Ces « arbres câblés » permettent de créer des habitats et notamment des zones de refuge pour la faune piscicole, tout en supprimant les dangers liés à la présence de l'embâcle.

Sur votre commune, le technicien de rivières référent est Monsieur DALMON Enzo, mail : enzo.dalmon@clainsud.fr et téléphone : 06-81-59-74-25

Photographies : un exemple d'opération réalisée en octobre dernier sur le Clain (sur la commune de Château-Garnier)



1. Situation avant intervention du SMVCS



2. Suppression des branchages



3. Tronc stabilisé et relié à la berge par un câble



4. Point d'ancrage de l'arbre câblé



Le projet de territoire du Civraisien en Poitou

Cinq ans après la fusion, le projet de territoire du Civraisien en Poitou a été validé par le Conseil Communautaire en 2021, réactualisé et formalisé par écrit en 2023. Ce projet repose sur une démarche collective construite en plusieurs phases : concertation avec les acteurs du territoire, définition des enjeux stratégiques et plan d'actions. Le projet de territoire donne le sens de l'action publique que la collectivité s'engage à porter en faveur du développement de son territoire pour les 10 prochaines années. Il constitue une véritable opportunité d'actions afin d'affirmer une stratégie partagée et se structure autour de 5 orientations* majeures. Ce projet politique est porté par un projet d'administration fort qui est lui, structuré autour de 4 axes : le renforcement de la proximité avec les citoyens, la transparence pour l'intérêt général du territoire, le renforcement de la proximité avec les élus communautaires et les secrétaires de mairie et le renforcement des synergies internes. Toutes les actions communautaires en cours de réalisation sont dans le rapport d'activités 2022.

*Les 5 orientations stratégiques du projet de territoire du Civraisien en Poitou



Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux



Garantir le développement économique vertueux du Civraisien en renforçant son attractivité pour les entreprises en se reposant sur ses spécificités



Développer l'**attractivité résidentielle**



Garantir un maillage en services et en équipements de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire



Proposer un **aménagement sobre et performant** à l'échelle du territoire

Le mot du Président

"Ce territoire nous l'avons organisé sur des stratégies prioritaires d'abord en direction du maintien de l'emploi.

Parallèlement, nous avons réalisé des investissements importants dans les domaines de l'animation et de l'accueil touristique pour l'attractivité du Sud Vienne et des actions en faveur de l'environnement, particulièrement sur nos rivières.

Nous avons aussi consacré beaucoup de moyens pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et pour la santé.

La voirie, devenue intégralement communautaire, est un autre élément fédérateur et stratégique qui permet aux communes de dégager des moyens pour leurs investissements communaux.

Notre volonté est aussi de soutenir les associations et l'ensemble des acteurs qui animent notre territoire ;

Enfin, dans le cadre du schéma des équipements sportifs et culturels, nous travaillons sur la rénovation des équipements sportifs d'intérêt communautaire pour les 30 prochaines années".

Jean-Olivier Geoffroy
Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou



Retrouvez notre actualité sur Facebook et Intramuros

Genre	Catégorie	Tarifs 2024
ANIMAUX	Capture de chiens errants	85,00 €
BON NOUVEAU NÉ	Bon nouveau - né	70,00 €
BULLETIN	Encart publicitaire 1/4 de page couleur	50,00 €
	Encart publicitaire 1/2 page couleur	100,00 €
	Encart publicitaire 1 page couleur	200,00 €
CAMPING GROUPE	Par personne et par jour	5,00 €
DÉPÔT SAUVAGE	Intervention des agents pour enlèvement	150,00 €
	Infraction constatée - amende	150,00 €
CANTINE	Prestation cantine élèves avec PAI, repas fourni par les parents	1,10 €
	Élèves	3,55 €
	Professeurs des Écoles	7,10 €
ÉCOLE	Draps pour dortoir	14,00 € / le drap
GARDERIE	Amende au-delà 1/4 h de dépassement	30,50 €
	Amende 1/4 h dépassement	10,50 €
	Matin QF inférieur ou égal à 800	1,32 €
	Matin QF supérieur à 800	1,38 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF inférieur ou égal à 800	0,94 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF supérieur à 800	1,00 €
	De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF inférieur ou égal à 800	1,60 €
	De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF supérieur à 800	1,66 €
CIMETIÈRE	Concession Cinquantenaire	460,00 €
	Concession Trentenaire	345,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	410,00 €
	Concession 1 case 30 ans	665,00 €
	Dispersion de cendres par corps	65,00 €
MATÉRIEL	CHAISES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,58 € / l'une
	FRITEUSE : Associations de la commune	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations hors commune	pas de prêt
	PARQUET	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants commune WE	4,80 € / l'une
	TABLES PLIANTES : habitants commune jour supplémentaire	1,70 € / l'une
	BANCS : habitants de la commune	1,70 € / l'un
	BANCS : habitants hors commune	pas de prêt
	BANCS : Associations de la commune	gratuit
	BANCS : Associations hors commune	pas de prêt
	SONO nouvelle : Associations de la commune (caution 100€)	105,00 €
	SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt
PÊCHE	Carte annuelle adulte	50,00 €
	Carte annuelle carpite - pêche de nuit	70,00 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5,00 €
	Carte journalière (hors lâcher de truites)	5,00 €
	Carte week-end carpite	20,00 €
	Carte journalière avec lâcher de truites	10,00 €

Tarifs communaux

La Vie Pratique...

Genre	Catégorie	Tarifs 2024
PHOTOCOPIES	A3 noir et blanc recto	0,50 €
	A3 noir et blanc recto verso	0,70 €
	A4 noir et blanc recto	0,40 €
	A4 noir et blanc recto verso	0,60 €
	Reproduction de dossier (par heure)	36,00 €
	Plan cadastre A3 couleur	2,10 €
	Plan cadastre A4 couleur	1,40 €
	Relevé de propriété A4	0,60 €
TRAVAUX HABITANTS	Nettoyage des salles des fêtes (heure)	35,00 €
	Agent (par heure)	35,00 €
	Pose de buses avec ou sans embout sécurité	Selon coût d'achat des matériaux + coût horaire (agent + machine)
	Tracteur + balayeuse (hors agent)	33,00 € / heure
	Tracteur + élagueuse (hors agent)	43,00 € / heure
	Tracteur + remorque (hors agent)	33,00 € / heure
	Tractopelle (machine hors agent)	43,00 € / heure
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette (minimum facture 5€)	2,50 €
	Pichet	8,00 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10,00 €
VENTE DE FOIN	Vente de foin sur pied (vente à l'année, tirage au sort au mois d'avril)	80€ / ha

Grande salle des fêtes (capacité 320 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	265,00 €	370 €	106,00 €	210 €	70 €	86 €	55 €	104,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	370 €	480 €	/	/	70 €	134 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	59 €	134 €	/	/	/	/
Ménage à la demande	35,00 € / heure							

* Soir + lendemain midi



Petite salle des fêtes (capacité 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	70 €	120 €	Gratuit	120 €
REPAS	120 €	184 €	Gratuit	184 €
REPAS DE JEUNES	68 €	/	/	/
RÉUNION	/	/	Gratuit	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.

Gîte Communal (capacité 23 couchages)

Prix (sans la taxe de séjour)	2024	2025
Nuitée été	17,70 €	19,00 €
Nuitée hiver	19,20 €	21,00€
Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - été	637,20 €	684,00 €
Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - hiver	691,20 €	756,00 €
Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - été	743,40 €	798,00 €
Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - hiver	806,40 €	882,00 €
Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - été	885,00 €	980,00 €
Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - hiver	960,00 €	1050,00 €
Tarif chambre RDC (2 couchages) - été	35,40 €	38,00 €
Tarif chambre RDC (2 couchages) - hiver	38,40 €	42,00 €
Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - été	70,80 €	76,00 €
Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - hiver	76,80 €	84,00 €
Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - été	44,25 €	47,50 €
Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - hiver	48,00 €	52,50 €
Paire de Draps	10,00 €	11,00 €
Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées) - hiver	38,40 €	42,00 €
Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées) - hiver	57,60 €	63,00 €
Ménage séjour et cuisine(4 nuitées) - hiver	76,80 €	84,00 €
Ménage gîte complet (14 nuitées) - été	247,80 €	266,00 €
Animal de compagnie	37,00 €	40,00 €



Été : du 1^{er} avril au 30 septembre de l'année en cours,
Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars de l'année en cours.

Métier	Activité - Profession	Raison sociale - adresse	
<i>Agriculture Commerce Multi-services</i>	Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière N° 2, La Combaudière	05.49.37.30.23
	Entretien de jardins, nettoyage, débarras	Dnet86 N° 8, Cité Champs Petit Jean	07.49.52.26.88
	Location de locaux d'activités	Bruno DUCASSE N°4, Route de Vivonne	06.12.40.28.18
	Nettoyage de l'équipement du cheval et cavalier, nettoyage de sacs à main et tapis	Béatrice BARDET N° 301, La Ferraudière	06.64.71.98.42
<i>Artisans du bâtiment, BTP</i>	Aménagements extérieurs Allées - Cours - Terrasses	Pérénia Xavier PROUTEAU 8, La Groie	07.88.96.39.40 05.49.54.65.88
	Electricité - Plomberie - Chauffage - Ramonage	Thierry MAYET N° 5, Route des Antennes, Fougeret	05.49.37.28.62
	Jointoyeur	Damien DEVILLE N° 201, Percejaud	06.19.56.61.02
	Maçonnerie - Charpente - Electricité	Alex FRETIER N° 202, Le Laitier	05.49.11.39.67
	Menuiserie - Cloison sèche - Isolation	Damien THOMAS N° 1, Route de Gençay	06.80.65.48.44
	Peintre en bâtiment	Jérémy ROBINEAU N°2, La Groie	06.12.60.09.15
	Petites interventions - Dépannage - Réparation - Maintenance	Providence-Service Benoît MILLET 5, Allée des Jardins, Limes	07.44.80.69.41
	Travaux de terrassement et aménagement	RB TP Alexis REDIN N° 101, Bois Brunet	06.68.59.79.02
<i>Commerces Alimentaires</i>	Bar -Restaurant	« L'Antenne Champagnoise » Gil MAËS N° 1, Place du Puits	05.49.38.37.14
	Boulangerie, pâtisserie	« La Fournée Champagnoise » Martial VOISIN et Nathalie PONCET N° 10, Rue Étienne Saby	09.55.30.09.71
	Épicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON N° 2, Route de Couhé	05.49.37.30.96
	Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	« Lovely Cakes » Axelle RÉAULT N° 5, Route de Gençay	06.25.90.44.58
	Production d'Oeufs Bio	EARL Cocottes Heureuses N° 2, Les Basses Rues, 86160 Magné	07.87.01.21.15
	Vente d'escargots vifs et cuisinés	Younic DEMEZIL L'escargoterie du Sorcin N° 4, Le Sorcin	06.13.46.75.79
	Vente directe de viande bovine	Jean-Simon VUZÉ Touche Mergat	06.31.55.41.95
	Vente directe de viande bovine et porcine	Vincent BONNIN N°1, Tampenoux	06.76.32.85.95
<i>Équitation et Élevage de chevaux</i>	Élevage de la Fontenille	Sylvie JOUANNO N° 3, La Fontenille	06.78.86.62.29
	Entraîneur de chevaux de course trotteurs	Charles BOUVIER Le Haras de Saint-Hilaire	06.17.72.32.11
	Gaec du Moulin de Chaume Enseignement, valorisation, pension, randonnée	Adeline MARIETTE Le Moulin de Chaume	06.21.66.97.23
	Les Écuries du Pouyaud	Pierre NAUDIN N° 3, Le Pouyaud	06.77.86.27.36
	Prestataire de services équins	LC Services Équins Louise CLOCHARD N° 301, La Ferraudière	06.48.04.37.08

Métier	Activité - Profession	Raison sociale - adresse	☎
Hébergement	Chambres d'hôtes et Gîte « Le Relais du Haras »	Françoise FRETIER N° 203, Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
	Gîte d'étape communal « Gîte de France »	Mairie N° 1, Rue du Presbytère	05.49.37.30.91
	Gîte d'étape « Le Pontreau »	Julia CHANTRY et Eric CURELL N°9, Le Pontreau	05.49.42.04.49
	Gîte « La Grange Fleurie »	Catherine CHARREL N°6, La Grande Grange	07.50.85.24.94
	Gîte « Le Refuge »	Christophe MASSELIS N°6, Le Battu	06.52.69.44.55
	Gîte Rural du Moulin de Chaume Gîte de la Butte	Olivier PIN N° 103, Le Moulin de Chaume 7, Rue Étienne SABY	06.81.65.12.97
	Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL N° 105, Says	05.49.87.29.77
Informatique	Conseil logistique, commerce de logiciels	Login -Entreprises Marc MICHEL N° 22, Route de Sommières	06.07.60.29.70
Maraîchage et Horticulture	Culture de légumes et fleurs	Thierry FRETIER N° 1, Le Laitier	05.49.37.32.52
	Culture de légumes Production d'œufs	Gabriel GEMMIER N° 7, La Ferraudière	06.88.41.64.58
	Maraîchage	Audrey GAULTIER et Olivier PREVOST Petit Bois Brault	07.82.27.29.51 06.61.79.06.11
Mécanique	Garage	Vincent RAVEAU N° 11, Route de Sommières	05.49.37.30.45
Santé et Bien-être	Drainage manuel VODDER®, aromathérapie, Reiki	Sandrine BRESSOLIN Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.66.56.67.93
	HeartMath® Coach Gestion du stress	Lisa CASTAGNA N°6 La Thomasselière	06.81.75.46.87
	Hypnothérapeute, réflexologue	Estelle ORECCHIONI Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.13.90.10.88
	Infirmière	Amandine GALLAS Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Infirmière	Mireille MATHIEU Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Infirmière	Emmanuelle TASTET N° 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Infirmière	Marie-Claire PARRAT N° 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Ostéopathie	Céline BELLIN Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.30.62.59.72
	Ostéopathie	Sylvie MANEUF-GABARD N° 13, Place du 13 août 1944	05.49.37.30.73
	Praticienne en ayurvéda	Carine TENCA N° 7, Place du 13 août 1944	06.16.17.28.30
	Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET N° 12 bis, Rue Étienne Saby	05.49.52.28.70

La Cantine, la Garderie et les Temps d'Activités Périscolaires

☎ 05.49.52.86.33 - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h20, garderie payante

Le soir, les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 16h00 à 18h45, garderie payante.

Le Ramassage Scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'organisation des transports scolaires est de la responsabilité de la Région Nouvelle-Aquitaine. Toutes les informations (inscriptions, trajets et horaires, informations pratiques, actualités et contacts) sont disponibles sur le site :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/scolaire/transports-scolaires-nouvelle-aquitaine>

Deux minibus 9 places de l'entreprise Rapides du Poitou assurent ce service pour les enfants de l'école primaire.

Assistants Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse :

<https://www.lavienne86.fr/information-transversale/annuaires/annuaire-des-assistants-maternels>

ou au 05 49 55 66 00

Conseil Départemental de la Vienne
Place Aristide Briand - BP 319
86008 Poitiers

Assistants Sociales

L'Assistante Sociale, **Mme BOULIN Gaëlle**, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au : 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- **Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)**
- **du Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00**
- **Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30**

Accueil de Loisirs Mille Bulles

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles

Tel : 05.49.53.38.58 Mail : alsh@millebulles-csc86.org

Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère. (Cf p.54 pour plus d'informations) .../...



Le Centre Social d'Animation Mille Bulles est implanté sur les communes de **Saint Maurice la Clouère et Gençay**.

Nous mettons en place des actions à destination des familles à travers différents secteurs, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accompagnement des familles mais également l'accompagnement des initiatives et projets portés par les habitants sur leur territoire

Mille Bulles, si vous poussiez la porte... ?

PETITE ENFANCE : un lieu d'accueil enfants parents accueillant parents et enfants dans des lieux adaptés facilitant l'échange et la rencontre, un relais petite enfance pour accueillir les assistantes maternelles sur des temps collectifs avec les enfants qu'elles accueillent.

ENFANCE & JEUNESSE : un accueil de loisirs et un secteur jeunes pour les enfants à partir de 3 ans. Un espace jeunesse pour accompagner les jeunes dans leurs projets (loisirs, projets...).

UN SECTEUR FAMILLE & LIEN SOCIAL : Avec une ludothèque intergénérationnelle, avec de nombreux jeux et jouets pour convenir à tout type de public avec la possibilité d'emprunter.

Un secteur famille proposant des ateliers parents enfants à chaque période de vacances scolaires et des ateliers thématiques tout au long de l'année. Des sorties et des week-end famille



ACTIONS RECYCLAGE ET SECONDE MAIN : Grâce à une équipe de bénévoles active, nous organisons deux Gratiférias (marché gratuit) et deux vide chambre par an.

Un projet en amenant un autre, *nous avons mis en place une Recyclerie permanente qui ouvrira ses portes fin octobre sur la commune de Saint Maurice la Clouère.*

Mille Bulles est avant tout un lieu de rencontre et de partage, si vous souhaitez nous rencontrer et devenir bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter :

contact@millebulles-csc86.org ou au 05 49 18 91 94

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site : www.associationmillebulles.com ou sur notre page Facebook : Centre Social d'Animation Mille Bulles.

Nous vous accueillons au siège social à Saint Maurice la Clouère pour toutes questions et/ou besoin d'informations :

Les mardis de 8h30-12h30 & 13h30 - 18h

Les mercredis de 14h à 18h30

Les vendredis de 14h à 18h

Mille Bulles sur ma commune...

Tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 en période scolaire à la salle Laura Flessel : le lieu d'accueil parents enfants propose un espace de jeux et de rencontre adapté aux tout-petits (0 à 3 ans), gratuit et libre d'accès.



1 fois par trimestre : Des p'tits lecteurs en vadrouille **sont organisés par le Relais Petite Enfance** en partenariat avec la bibliothèque. Ouvert aux assistantes maternelles et aux parents employeurs.



École André Léo

18, rue Étienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire

05-49-37-32-61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr

Horaires : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Cette année, l'école accueille **95 élèves** répartis sur 4 classes :

- ↻ PS-MS avec Céline BARDET (Directrice) : **22 élèves** ATSEM : Marie SAULNIER
- ↻ GS-CP avec Magalie CHAIGNEAU : **22 élèves** AIDE (10h30/12H): Eva COLIN
- ↻ CE1-CE2 avec Catherine GLIZE : **27 élèves**
- ↻ CM1-CM2 avec Sandrine CHAMBARD : **24 élèves**
- ↻ **CLEÉO** (classe externalisée en école ordinaire) : **6 élèves** de l'ITEP répartis sur les classes avec Yohann GIRAUD (enseignant ASH) et Fabienne BIRAUD (Educatrice technique spécialisée)

SORTIE SCOLAIRE !

En mai dernier, tous les élèves de l'école sont allés au zoo de Doué-la-Fontaine. Visite d'une journée pour les plus jeunes et séjour d'une nuitée dans un hébergement troglodyte près du zoo pour les plus grands. Un beau moment de partage et une expérience riche de souvenirs pour tous !



Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2021), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

Cette année 2023, la bibliothèque a connu un regain d'activité qui s'est concrétisé par un nombre d'inscriptions en hausse avec 54 nouvelles inscriptions dont 8 hors commune, soit un nombre de lecteurs actifs de 226 avec 98 enfants, 98 lecteurs entre 15 et 64 ans et 30 lecteurs de plus de 65 ans.

Nous avons prêté 1011 documents adultes, 14 livres audio, 1230 documents enfants, 17 périodiques et accueilli 2114 visiteurs.

Le nombre de bénévoles reste stable (14 permanents et 3 intermittents qui assurent des permanences pendant les vacances). La présence de nos deux salariées à temps partiel (Marie et Béatrice) qui proposent deux animations par mois et font le lien avec l'école génère une augmentation de l'activité. L'aide de Céline pour la partie administrative et la communication est également précieuse.



Une fois par trimestre, j'accueille les P'tits lecteurs en vadrouille et leur fais découvrir de nouveaux albums en présence des nounous ou des parents et de l'animatrice de Mille Bulles.



Le budget voté par le Conseil Municipal est inchangé (2200€) et conforme à ce qui est préconisé sur le plan national (2€/habitant). Il permet d'acheter des nouveautés régulièrement et de rendre la bibliothèque plus attractive.

Nous travaillons toujours en partenariat avec l'école André Léo et le Jardin à grandir avec lesquels nous faisons des activités communes, telles que la Grande Lessive, les Journées du Patrimoine et les animations organisées dans le cadre du Prix des Lecteurs Cognac.

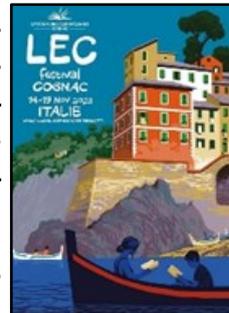
Nous avons toujours le soutien de la Bibliothèque Départementale qui met à notre disposition de nombreux documents mais aussi du matériel d'animation et des animateurs, en particulier François Ranck qui a animé 2 ateliers avec sa jeune collègue (Blue Bot et Makey Makey) pendant les vacances de février.



La BDV nous apporte des documents avec son service de navette mensuelle et propose des journées de formation gratuite pour les bénévoles et les salariés et des ateliers avec des échanges très intéressants autour de romans, de documentaires ou d'activités numériques, des rencontres avec des libraires et des éditeurs. Les lecteurs inscrits à la bibliothèque ont toujours la possibilité d'accéder gratuitement aux ressources numériques proposées par Lire en Vienne (livres numériques, presse, films ...)

D'autres animations ont été proposées aux habitants, en particulier des expositions de peinture. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir Sylvie Lestieux et Jacques Puissesseau de Saint-Pierre d'Exideuil, et notre traditionnelle exposition des journées du Patrimoine qui, cette année, avait pour thème « le petit patrimoine bâti et naturel ».

Cette année, **seize personnes se sont inscrites au prix des lecteurs du Festival de Littératures Européennes de Cognac** qui mettait en avant **4 auteurs italiens** qu'elles ont eu le plaisir de découvrir.



Dans ce cadre-là, nous avons organisé une **semaine italienne** en partenariat avec l'école, les commerçants et l'association du Merveilleux Noël qui a fabriqué des fanions et des guirlandes aux couleurs de l'Italie. Les enseignants ont travaillé sur le thème de l'Italie, Béatrice a préparé un repas italien, le boulanger a fabriqué du pain et des desserts italiens et les restaurateurs ont mis au menu un plat italien chaque jour de la semaine. J'ai aussi accueilli les enfants de l'école André Léo à la bibliothèque et leur ai présenté des albums d'auteurs italiens.

Merci à tous les acteurs pour cette belle collaboration qui a contribué à la réussite de cet événement!



Quelques jours avant Noël, **Elena Marcone Rossignol, Italienne**, a présenté son pays devant un nombreux public très attentif constitué de jeunes et de moins jeunes qu'elle a fait voyager grâce à un **diaporama interactif** mettant en évidence l'histoire de l'Italie et celle des principales villes, l'influence de la mer sur l'économie du pays, l'importance des régionalismes avant l'unification, les personnalités qui ont

donné leur nom à des inventions... Cet après-midi s'est terminé par la traditionnelle **tombola italienne**, sorte de loto que l'on organise en famille à Noël, dont les gagnants ont été récompensés par quelques petits lots. Un bel après-midi qui s'est terminé par un **moment de convivialité** autour d'un buffet constitué des traditionnelles **antipasti**, de la **sbriciolata au citron** et du bon gâteau au chocolat et aux amandes appelé **torta caprese**, le tout arrosé de Prosecco, vin italien pétillant, et de Limonata Sanpellegrino, eau gazeuse aromatisée.

Le lauréat du prix des lecteurs de littératures européennes a été décerné à **Giuseppe Catozzella** pour son roman **Brigantessa**



La journée à Cognac a permis de rencontrer trois de ces auteurs italiens qui se sont présentés et ont expliqué avec une grande sincérité ce qui les avait amenés à écrire leur roman.

La veille, déjà, nous avons eu le plaisir de rencontrer Chiara Mezzalama qui nous a parlé de son roman « Après la pluie » dans un français parfait, à la médiathèque des Roches-Prémaries-Andillé où elle a aussi évoqué la position de la



femme italienne entre conformisme et liberté.



L'après-midi du samedi, Amélie Nothomb, très avenante, a rempli tout un amphithéâtre à Cognac et présenté son dernier livre autobiographique « Psychopompe », dans lequel on suit sa vie d'expatriée au gré des nominations de son père. Elle y expose ses obsessions et sa passion pour les oiseaux qui la guident vers les morts avec lesquels elle communique.

Plusieurs conférences ont eu lieu dont une très intéressante sur l'Europe face au populisme avec Marc Lazar et Anna Bonalume et le modérateur Fabio Gambaro.



Début décembre, nous avons participé au téléthon avec la vente de livres désherbés ou donnés dont le produit a été intégralement versé à l'association, soit 264 €. Merci aux donateurs et aux acheteurs! Une année bien remplie!

Texte et Photos Annette BOSSEBOEUF

École de musique « La Cendille »

LA CENDILLE

Très belle rentrée à l'école de musique La Cendille cette année ! De nombreux enfants, adolescents et adultes sont venus gonfler les rangs de l'établissement pour un total dorénavant de 180 élèves (140 l'an dernier et 120 il y a deux ans).

Créée en 2003, l'école de musique **La Cendille** est un service de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Elle véhicule des notions de partage, de convivialité et de cohésion sociale. Son enseignement est basé sur la pratique collective, la transmission par l'oralité et la pédagogie de projets (partenariats, spectacles, créations, enregistrements ...).

À La Cendille chaque élève participe à un atelier collectif. La pratique collective stimule l'écoute, l'échange, l'expression, la musicalité, la prise de confiance, et aide à trouver sa place dans le groupe. Découverte musicale, musiques actuelles, atelier parents/enfants, chorale, chansons, musique du monde, traditionnelles, ateliers instrumentaux ... tout est possible quand on est en

groupe !

Bien sûr des cours d'instruments sont également proposés. Une douzaine d'instruments y sont enseignés.

Comme chaque année, La Cendille participera à de nombreux événements sur le territoire : Le ciné-concert le 20 janvier 2024, La belle journée le 6 avril 2024, la tournée des écoles, les marchés de Noël, les concerts de soutien aux associations, la fête de la musique... les occasions seront nombreuses de découvrir les prestations des élèves de notre école de musique.

Encore une belle saison qui s'annonce !

Cédric MARTINEAU

ADMR



Association ADMR de GENÇAY

Nous proposons nos services sur 8 communes : Château-Garnier, Sommières-du-Clain, La Ferrière-Airoux, Champagné-Saint-Hilaire, Magné, Brion, Gençay, Saint-Maurice-la-Clouère. **En 2022, l'association a accompagné plus de 201 clients pour 27 715 heures d'interventions.**

Donnez du sens à votre engagement, devenez BENEVOLE !



Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ?

Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble :



*Visite à domicile & lien social
Missions administratives
Gestion de la flotte automobile
Manifestations locales
Communication ...*



Selon vos envies, votre expérience, vos savoir-faire, votre disponibilité, vous pourrez choisir le type de missions qui vous convient.

Certains peuvent y consacrer quelques heures par semaine et d'autres s'impliquer plus pour participer au fonctionnement et au développement de l'ADMR.

Association ADMR de GENÇAY

14 route de Confolens
86160 GENÇAY



05 49 53 48 28



info.assogencay.fede86@admr.org



**pour tous,
toute la vie,
partout**

Escale



La PlateForme de Répit et d'accompagnement des aidants (PFR) portée par l'association l'Escale, soutient les aidants qui accompagnent un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive, d'un cancer ou une personne en perte d'autonomie.

Les missions de la PFR :

- Informer, soutenir
- Accompagner
- Orienter vers les structures et dispositifs pouvant répondre aux besoins des aidants
- Mettre en lien avec les partenaires et associations de malades
- Maintenir une vie sociale et relationnelle

Offrir du temps libéré : de 2h à 7h de temps de présence au domicile auprès de la personne malade ou en perte d'autonomie, 5 euros/heure et une halte-répit à l'Escale des aidants, 209 route de Gençay, Poitiers, c'est un service gratuit.

Notre équipe propose :

- Des entretiens sur rendez-vous à domicile ou dans nos bureaux pour faire le point sur les besoins des aidants

Un professionnel formé pour relayer l'aidant au domicile auprès de la personne aidée.

Contacts : [06 25 91 24 98](tel:0625912498)

e.guichard@escale-lacolline.fr

Elodie GUICHARD

Pluriservices



PLURISERVICES
Association

Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Vous recherchez un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : [05 49 87 41 45](tel:0549874145) / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr

INFORMATION IMPORTANTE : Depuis janvier 2022, vous avez pu apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle sera accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.



Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :

- sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrement n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



Présence Verte Services



Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Large choix de repas en menus et à la carte, avec textures et régimes adaptés disponibles.



50% Crédit d'impôts sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

Commune partenaire : Tarifs préférentiels possibles, contactez-nous pour + d'infos !

Nouveau !
Léa, l'application mobile de téléassistance

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com

Mission Locale



Passez en mode **avenir !**

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'appli **Ma Mission Locale**, de jour comme de nuit en 1 clic...

Scannez-moi !



JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Samedi 6 : - Vœux du Maire</p> <p>Mercredi 17 : - Repas des aînés</p> <p>Dimanche 21 : - Loto du Comité des Fêtes</p> <p>Vendredi 26 : - Concert lyrique de l'Écarquilleur d'oreilles</p>	<p>Vendredi 2 : - Soirée soupes de « Murmures et Cultures à Champagné » (20h)</p> <p>Samedi 3 : - Galette des rois de la FNACA</p> <p>Du mercredi 7 février au dimanche 3 mars : - Exposition sur le « Château de Gençay »</p> <p>Vendredi 16 : - Conférence de Monsieur DONZAUD sur le Château de Gençay</p> <p>Samedi 17 à 9h30 : - Réunion de concertation : énergies Renouvelables</p> <p>- Soirée lasagnes</p> <p>Samedi 24 et dimanche 25 : - Théâtre des Donneurs Bénévoles de Sang</p> <p>Dimanche 25 : - Taille du verger communal</p>	<p>Samedi 16 : - Soirée tartiflette des Montagnards</p> <p>Mardi 19 : - Commémoration « Cessez le feu » 1962 à 11h30</p> <p>- Banquet des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p>Samedi 23 : - Soirée hamburgers de l'APE</p> <p>- Opération « J'aime la Nature Propre » par l'ACCA, à partir de 9h</p> <p>Samedi 23 et dimanche 24 : - Exposition de photos : « Nature à Champagné »</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p>Samedi 6 : - Ouverture de la pêche à 7h</p> <p>Dimanche 7 : - Balade dans le cimetière avec Pierre CHEVRIER de 10h à 12h</p> <p>Samedi 28 : - Loto du Comité des Fêtes</p>	<p>Dimanche 5 : - Concert avec l'Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire et la Chorale de Payré, l'après-midi</p> <p>Lundi 8 : - Commémoration de l'armistice 1945 à 11h30</p> <p>Du vendredi 31 mai au mercredi 10 juillet : - Exposition Stéphane CHARDON et autres</p> <p>Vendredi 31 : - Vernissage de l'exposition de Stéphane CHARDON à 17h</p>	<p>Dimanche 2 : - AG de la Chasse (ACCA)</p> <p>- Balade contée sur les pas d'André Léo avec Isabelle BOUHET</p> <p>Samedi 8 : - Soirée moules frites des Montagnards</p> <p>Dimanche 9 : - Élections Européennes</p> <p>Samedi 15 et Dimanche 16 : - Fête de la Saint-Gervais - Comité des fêtes</p> <p>Samedi 29 et Dimanche 30 : - Rencontre du Comité de Jumelage de Saint-Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p>Dimanche 7 : - Randonnée pédestre et animations</p>	<p>Jeudi 8 : - Marché des Arts et Gourmandises</p> <p>Mardi 13 : - Commémoration de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire à 11h</p> <p>Samedi 17 : - Les Trois Fontaines en fête - Le Comité des Fêtes</p>	<p>Samedi 7 : - Barbecue des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p>Vendredi 20 et Samedi 21 : - Journées Européennes du Patrimoine</p> <p>- Expo de peinture : « Faune et Flore de nos campagnes », par Murmures et Cultures à Champagné et la Bibliothèque Municipale</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Vendredi 18 : - AG Murmures et Cultures à Champagné à 18 h</p>	<p>Samedi 2 : - AG des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p>Dimanche 3 : - Loto du Comité des Fêtes</p> <p>Lundi 11 : - Commémoration de l'armistice 1918 à 11h30</p> <p>Du lundi 11 au dimanche 17 : - Festival LEC de Cognac sur le thème de l'Irlande</p> <p>Samedi 16 : - AG et Banquet Donneurs de Sang Bénévoles (DSB)</p> <p>Dimanche 24 : - Portes ouvertes Merveilleux Noël</p> <p>Semaine irlandaise : dates à déterminer</p>	<p>Vendredi 6 : - Soirée des Illuminations de Noël et Téléthon</p> <p>Samedi 7 : - Téléthon</p>

3 - LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales

Bibliothèque Municipale	Annette BOSSEBOEUF - 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (bibliothèque) biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	Yannick BOUTIN adepen86@gmail.com	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord (AFN) Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT - 05.49.37.31.12	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Jean-Louis DURAND jlodurand@wanadoo.fr	Contact local : Pierre ROSSIGNOL
Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)	Joël GRANIER - 06.47.58.25.75 joel.granier86@orange.fr Jean-Paul BIGEAU - jean-paul.bigeau@orange.fr	1, Place de la Mairie 86370 Nouaillé-Maupertuis
Association des Parents d'Élèves (APE)	Marion BONNIN ape.champagnesainthilaire@hotmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Sportive Champ "Triathlon"	Maxime PIN otparky@outlook.fr	33, Route d'Anché 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Maxime COISCAUD - 06.08 02 98 99 maxime.coiscaud@gmail.com	1, place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Thomas LHOMMEAU - 06.99.11.19.29 comite-champagne@outlook.fr	1 Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAUDEAU - 05.49.37.30.05 henriette.blaudeau@gmail.com Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 mirchau10@orange.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire 29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang (DSB)	Emmanuel CAMUS - 06 89 98 70 93 nanounanais95@hotmail.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Annette BOSSEBOEUF annette.bibault@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	Virginie BOILLEDIEU - 06 64 29 28 65 gym.champagne@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Olivier PIN - 06.81.65.12.97 pinolivier@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
La Ferment'haie	Nicolas BIET—06 42 65 38 37 lafermenthaie@outlook.fr	La Rouère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05.49.37.34.01 annemarie.chambon86@gmail.com	1 Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Locomotiv.e.s	Olivier PREVOST prevost.olivier1@hotmail.fr	5, Route de Couhé, 2 Résidence des Tilleuls 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Let's go, Allons-y !	Eliane LE NOC - 06 25 55 15 72 eliane.papillon.le.noc@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Pierre ROSSIGNOL cprosignol@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Pattes & Sabots	Louise CLOCHARD 06 48 04 37 08 pattes.et.sabots.86160@gmail.com	301, La Ferraudière 86160 Champagné Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - http://terre-paille.fr	La Courdémère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD - 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	18, Rue Étienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire



André Léo en 1870

A l'heure où, en tant que président de l'Association André Léo, j'écris ces lignes, je me remémore la si belle inauguration de l'École André Léo de Champagné, un rassemblement fort et chaleureux. Ce 15 octobre 2022, avec l'inauguration du pupitre Samuel Paty, un autre moment émouvant avait suivi celle de l'école. Ces instants font écho à la tragique actualité de ces derniers jours et je rends hommage au nom de l'Association à Dominique Bernard, enseignant d'Arras, victime, lui aussi, des coups portés par un fanatique adversaire de la laïcité.

Cette actualité renforce notre engagement à faire connaître la pensée d'André Léo. Cette année 2023, a commencé un travail important d'édition de *La Femme et les Moeurs*, qui expose dans son style si brillant et original les principes d'égalité de droit entre les sexes. Nous remercions les municipalités de Champagné-Saint-Hilaire et de Lusignan ainsi que le Conseil Départemental de la Vienne, qui soutiennent cette initiative que nous conduisons avec les Presses Universitaires de Rennes.

Nous aurons l'occasion d'en reparler l'année prochaine, au cours de laquelle le livre sortira des presses et qui doit marquer aussi les 200 ans d'André Léo. En vue de célébrer cet anniversaire, contact a été pris avec les bibliothèques des deux communes. Nous donnons dès maintenant rendez-vous à toutes et tous pour les événements qui doivent être organisés en 2024. D'ici là, retrouvez et suivez toute l'actualité d'André Léo sur le site de l'Association :

www.andreleo.com.

Jean-Louis DURAND

ADEPEN

L'ADEPEN (Association pour la Défense de l'Environnement et la Protection des Espaces Naturels), créée en 2012, a repris ses pleines activités.

L'ADEPEN a poursuivi ses activités en 2023 avec une forte mobilisation de tous ses membres.

Les **projets éoliens** en cours ont été **au centre de nos préoccupations**. Le premier parc éolien sur Champagné dit « Le Camp Brianson » s'installe progressivement.

Ce projet très ancien (2009) qui finit par voir le jour malgré les nombreux recours est une parfaite séance de travaux pratiques pour tous les habitants de la commune. Nous pouvons donc constater en direct les inconvénients résultant de l'installation de ces mastodontes : bois, haies, chemins creux, fossés, voiries principales et secondaires souffrent énormément et que de tracas à venir (bruit, lumière clignotante, pollution visuelle, atteinte au paysage et aux oiseaux tout cela pour 25% d'activités). L'autre **projet important** en cours dont le dossier n'est toujours pas déposé est celui du **TIERFOUR** aux confins de Romagne, Vaux et Ceaux. Ce programme de six éoliennes prend du retard. Toutes les études le concernant doivent être refaites. Le mât de mesure a été installé sur une parcelle en vente, la mise en place présente des défauts d'autorisation flagrants quant au lieu choisi.

Nous avons mené une campagne d'information sur ce dossier par voies d'affichage, de presse et par flyers. Nous avons lancé une **pétition en ligne**. J'ai écrit au président de la communauté de commune du Civraisien en Poitou qui m'a confirmé par courrier que la CCCP avait fait part dans un moratoire de son opposition à tous nouveaux parcs éoliens sur son territoire jusqu'en 2030 (les objectifs sont déjà largement atteints et la Vienne du sud est saturée en éoliennes). Les communes limitrophes s'opposent à ce projet de même que la municipalité de Champagné.

Qu'en adviendra-t-il ? Les fermes éoliennes sont clivantes, dressent les habitants les uns contre les autres, appauvrissent la plupart des propriétaires fonciers et ne profitent qu'à quelques-uns : les paysans bailleurs et les entreprises porteuses de projets (souvent étrangères). Nous devons les combattre. Ce projet impacte sévèrement certains sites anciens, les bois de la vallée de Belle Ève et les grands bois de Vaux. Il est également dommageable pour la vallée du Clain très proche, coulée verte et havre de biodiversité avec des plantes et des animaux remarquables que nous devons préserver. Nous suivons tous les autres projets éoliens à venir (au stade de

l'étude), ainsi que les dossiers photo et agrivoltaïques pour lesquels une nouvelle réglementation est en cours de rédaction. Sur Champagné 93 hectares sont concernés par une demande en agrivoltaïsme.

Venez nous rejoindre, plus nombreux, nous serons plus forts, plus entendus et mieux écoutés.

Pour nous contacter : adepen86@gmail.com

Boîte postale n°1 en mairie de Champagné

Page Facebook : ADEPEN

Siège social : 12 Says, 86160 Champagné-Saint-Hilaire

Yannick BOUTIN

ADEPEV86



ADEPEV86 - Association de Défense de l'Environnement et des Paysages de la Vienne

Lieu dit Tampenoux – 86160 Champagné St Hilaire adepv86@gmail.com

Chers concitoyens,

Vous avez pu constater au cours de cet été caniculaire combien les éoliennes de tout le secteur, à l'arrêt quasi permanent, produisaient des milliers de KWH pour alimenter nos frigos et climatiseurs, comme promis par les promoteurs ! Elles étaient en vacances prolongées d'été avant de profiter bientôt des congés d'hiver ! L'inutilité et l'imposture sont manifestes.

L'érection des 3 éoliennes de Camp Brianson sera achevée au moment de la parution du Bulletin 2024, à moins que le recours en cassation que notre association a introduit auprès du Conseil d'État ne soit validé et lui coupe les ailes !

Cette péripétie n'entamera pas la passion pro-éolienne de la municipalité, libérée des entraves des deux conseillers démissionnaires. Cette attitude agit comme du miel pour les promoteurs qui se succèdent, comme en terrain conquis :

- Le projet du Tierfour de 6 éoliennes va être déposé prochainement en Préfecture
- La société EDF Renouvelables travaille sur un nouveau projet dont les détails sont toujours inconnus, mais seront communiqués à la population et à notre association comme le veut la loi.

Avec l'accord bienveillant de nos élus, les sociétés VALECO et NEOEN s'apprêtent à installer des parcs solaires, celui, gigantesque de 93 hectares de VALECO couvrant 93 hectares autour de La Fontenille et du Haras.

La municipalité espère engranger des redevances substantielles pour récompenser sa complaisance : le réveil risque d'être douloureux. En effet, les revenus sont rarement à la hauteur des promesses et l'Etat en manque de milliards se réserve la possibilité de diminuer la dotation aux communes en fonction des redevances perçues.

La valeur immobilière globale de la commune va descendre en flèche, perte globale bien plus importante que les revenus de l'éolien et accentuée par la perte radicale d'attractivité de la commune.

Pourtant, il est possible de stopper la prolifération de projets inutiles car la Communauté de Communes produit déjà plus d'électricité renouvelable que prévu pour 2030 !

Il suffit de ne pas prévoir de nouvelles zones propices comme peuvent le faire les communes selon la loi d'Accélération des Énergies Renouvelables.

La commune saisira-t-elle cette opportunité ?

Soutenez nos efforts et Bonne Année à tous.

Le Bureau de l'ADEPV86

Cet article, polémique, ne devrait pas paraître dans notre bulletin municipal qui est un moyen d'information afin que chaque habitant ait connaissance de tout ce qui se fait sur la commune et en particulier de ce que propose chaque association. Mais en aucune façon, les articles sont là pour mettre en cause telle personne ou groupe de personnes.

En ce qui concerne la passion pro-éolienne de la municipalité, la bienveillance et la complaisance des élus, ce qui est écrit n'engage que le rédacteur inconnu de cet article. Chaque conseiller municipal s'exprime et vote selon ses convictions. Les conseillers municipaux avaient d'ailleurs voté contre pour le projet du camp Brianson.

Gilles Bosseboeuf, Maire et rédacteur en chef du bulletin.



Composition du bureau	
Président	Joël Granier
Vice Président	Olivier Deschamps
Secrétaire	Arnaud Granier
Secrétaire adjoint	Jean-Paul Bigeau
Trésorier	Mickael Berquin
Membres	Philippe Gagnaire, Franck Jatiault, Olivier Pin et Pascal Arcourt

Après un été chaud, c'est la rentrée pour les écoliers comme pour les chasseurs. Cette saison, l'association communale des chasseurs agréés compte près de 95 adhérents. Même si l'activité des chasseurs se déroule toute l'année, c'est le deuxième weekend de septembre que l'ouverture générale marque le début de la saison. Depuis le début du printemps, les agriculteurs ont fait appel aux chasseurs pour réguler les corvidés, pigeons ramiers, renards, sangliers et autres ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts). Les dégâts sur toutes sortes de cultures sont en forte augmentation cette année encore. Un fois encore, la sécurité sera au centre de l'activité. La nature reste un espace commun où toutes sortes d'activités doivent cohabiter en toute sécurité. La chasse est avant tout un loisir, mais un loisir utile pour la société même si elle reste au coeur des débats sociétaux. Le bureau réitère ses remerciements à tous les chasseurs et agriculteurs pour la mise à disposition de leurs terres ainsi qu'à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour leur soutien à notre ACCA.

Arnaud GRANIER

Association Le Merveilleux Noël



Comme chaque année, les ateliers du Merveilleux Noël ont repris au mois de Septembre 2023. Les adhérents, toujours fidèles, y participent, avec le même enthousiasme. Au mois de juin 2022, nous avons participé à la fête de la Saint Gervais ce qui nous a permis de rencontrer de futures adhérentes. Dès la rentrée, nous préparons la journée « Portes ouvertes qui a lieu le dimanche 26 novembre dans la petite salle des fêtes, où nous vendons nos réalisations. Une part de la recette est offerte au téléthon. Au cours de l'année, nous participons également à des manifestations organisées par d'autres associations (décorations pour la soirée italienne ...). Nous avons vu une très belle exposition de vitrines miniatures à Usson-du-Poitou.

Nos ateliers sont ouverts à tous ; si vous aimez le travail manuel, la convivialité, le partage, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus ! L'équipe du Merveilleux Noël vous souhaite une année 2024 comblée de bonne santé, d'amitié, de sérénité et de partage.

Anne-Marie CHAMBON

De nombreuses actions ont été menées durant l'année 2022/2023 :

- Une journée Halloween a eu lieu, où les enfants sont venus déguisés à l'école. Ils ont reçu chacun un sachet de friandises.
- Nous avons participé au week-end illuminations et Téléthon. Nous avons un stand où nous avons vendu des crêpes et des boissons. Il y avait également possibilité de faire des activités créatives. Nous proposons aussi de maquiller les enfants. L'intégralité des bénéfices a été reversé au Téléthon.
- Pour Noël, nous avons organisé un spectacle « Les 2 grenouilles à grande bouche » pour toute l'école à la salle des fêtes. Un livre a été offert à chaque enfant avec la présence du Père Noël.
- Pour le carnaval, les enfants se sont déguisés et ont déambulé en musique dans les rues de la commune. Cette déambulation a été suivie d'un défilé des enfants dans la cour, puis, d'une dégustation de crêpes.
- Une soirée burger/karaoké a eu lieu en mars.
- Pour clôturer cette année 2022/2023, la fête de fin d'année a eu lieu dans la cour de l'école. Les enfants ont réalisé des spectacles. Nous avons prévu de quoi se restaurer et une buvette. Nous avons mis à disposition des jeux en bois et organisé une pêche à la ligne ainsi qu'un « jeu des enveloppes ».
- Au cours de l'année, il y a également eu des ventes de chocolats, sapins et madeleines Bijou.

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre à toutes ces actions d'avoir lieu. Il s'agit de l'équipe enseignante et éducative, de l'équipe municipale, des bénévoles de l'APE, et des parents.

Les actions envisagées pour cette année 2023/2024 sont semblables à celles de l'année écoulée, ainsi que d'autres à définir (olympiade, vente d'objets personnalisés ...).

Les fonds récoltés lors des différentes actions servent à faire plaisir aux enfants de l'école et à aider l'équipe enseignante à financer leurs projets pédagogiques. Cette année, nous avons contribué entre autre au financement d'un projet photos pour la classe des CE1/CE2 et à la sortie de fin d'année de tous les enfants à Doué-la-Fontaine.

Pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024, le bureau reste identique :

Présidente : BONNIN Marion

Vice-présidente : SOUIL Aurore

Trésorière : SIRE Gladys

Vice-trésorière : ORION Aurélie

Secrétaire : THOMAS Anaïs

Vice-secrétaire : RANGER Vanessa



Nous rappelons aux parents qui ont du temps (même si ce n'est qu'un petit peu) à consacrer à l'association qu'ils sont les bienvenus parmi nous!

Anaïs THOMAS



Toute jeune association créée en 2023, l'Association Sportive Champ' Triathlon (ASCT) est composée d'une jeune équipe dont les membres sont majoritairement originaires de Champagné-Saint-Hilaire. Notre objectif initial était d'utiliser cette association pour participer à un triathlon de 24 heures sur l'île de Ré en juin 2023.

Au fur et à mesure de l'année, cette association a généré de l'engouement pour la course sur route, le trail et le triathlon. Nous avons décidé de poursuivre l'aventure et de la structurer notamment pour les entraînements !

Nous avons participé à 9 triathlons et 10 courses à pied dont plusieurs premières fois pour certains de nos membres. Les résultats 2023 sont très encourageants ! On dénombre une victoire en trail (1^{ère} féminine), une deuxième place en trail par équipe et une 13^{ème} place sur le triathlon de 24 heures par équipe de 6.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, adhésions, participations aux entraînements et aux courses !

Maxime Pin, 06 85 98 86 79 et Jérémy Coiscaud, 07 83 87 70 41 seront vos interlocuteurs .

On se retrouve bientôt pour notre événement annuel ! Restez à l'écoute, notre communication arrive sous peu.

Jérémy COISCAUD

Comité des Fêtes

Amis Champagnoises et Champagnois, ...

L'année 2023 fut une année riche en événements pour nous, mais reste une année d'émotions où nous avons mis en place plusieurs manifestations dont voici un bref résumé. L'organisation de nos lotos au mois de janvier et avril 2023, suivie au mois de juin de la traditionnelle fête de la Saint-Gervais et son salon des collectionneurs. Ces manifestations ont contribué au financement de notre journée festive aux étangs, intitulée « **LES 3 FONTAINES EN FÊTE** » le 19 août dernier.



Cette journée où nous avons retrouvé une brocante de 6h à 18h, avec restauration rapide le midi et buvette toute la journée, s'est poursuivie, en soirée, par un concert, avec en première partie le chanteur **THEO** (THE VOICE KIDS) suivi de notre tête d'affiche, **LES RUBI'X 80** (Année 80) animant un repas-plateau pour 15 €. L'entrée seul au concert étant à 5 €.

Sur un plan collectif, cette manifestation rassembla plus de 900 personnes, le soir, encadrées par une quarantaine de bénévoles de tous âges.

Petite nouveauté cette année où le 18/12/2022, nous avons réalisé avec le foot un partenariat pour la retransmission de la finale de la coupe du monde de FOOT. Événement au franc succès avec plus de 120 personnes sur écran géant dans la grande salle des fêtes, événement renouvelé pour la finale de la coupe du monde de rugby le 28/10/2023 dernier avec le même succès que le foot, environ 100 personnes.



Comité des Fêtes (suite)

MERCI à la municipalité pour le prêt GRATUIT de la salle des fêtes pour un événement commun à 2 associations.

Nous finissons l'année par un défi voitures à pédales au bénéfice du Téléthon : objectif 421 km, en 3 heures avec 14 voitures dont 2 ajustables pour les enfants.

Dates à retenir pour 2024 :

- ⇒ loto le 21 janvier
- ⇒ loto le 21 avril
- ⇒ Saint-Gervais le 16 juin
- ⇒ les 3 fontaines en fête le 17 août avec MICKO PHENOMENEM, suivi de PLAISIR COUPABLE
- ⇒ loto le 03 novembre
- ⇒ défi voitures à pédales le 7 décembre



Le président
Thomas LHOMMEAU

Comité de Jumelage

2023 : visite en Normandie. La troupe ne s'est pas fait prier pour rejoindre nos correspondants, toujours aussi efficaces dans leur accueil et leur organisation. C'est toujours un plaisir de se retrouver et de visiter ces petits coins cachés, près de la mer ou au contraire au sein de terres chargées d'histoires et de produits régionaux étonnants.

Respect et un regard admiratif pour Béatrice et Frédéric qui ont fait le trajet de la Normandie en Tandem, répondant au parcours initiatique de Franck et Isabelle pour leur venue dans le Poitou en 2010.

2024, ce sera à notre tour d'accueillir nos hôtes et de relever les défis de la découverte de notre territoire.

Le bureau saura s'y employer et profiter de ces moments exceptionnels d'échanges et de convivialité.

Laissez-vous tenter et venez nous rejoindre si vous le souhaitez ! Vos contacts :

- Olivier PIN : Président - 06 81 65 12 97
- Michel Mingot : Vice-Président - 06 85 71 03 82
- Hyacinthe Peters : Secrétaire
- Corinne Bardon : Trésorière

Les autres membres du bureau :

- Jérôme Godet
- Nadine Rogeon
- Joël Boilledieu.

Merci à tous.



Olivier PIN

Comité F.N.A.C.A



Nous devons un grand merci aux veuves de nos camarades disparus, qui ont pris le relais d'adhérentes FNACA. Ainsi nos petites

réunions peuvent exister, notamment la galette des rois en février, barbecue en septembre. Le 19 mars, jour du cessez-le-feu en Algérie, rassemblement, recueillement aux monuments aux morts et sur la tombe de René BIBAULT, un vin d'honneur a été offert par la commune ce jour. Le repas servi au restaurant de Champagné-Saint-Hilaire a terminé cette journée mémorable.

Ce sont toujours des rencontres agréables et amicales.

Espérant une continuité de quelques années.

Manifestations pour l'année 2024 :

- 3 février - galette des rois à 14h30 à la petite salle associative
- 19 mars - « Cessez-le-feu d'Algérie » - 11h30 devant le monument aux morts suivi d'un banquet
- 1^{er} septembre - barbecue - 12h30 à la petite salle associative
- 6 novembre - assemblée générale - 14h30 à la petite salle associative

Le Comité FNACA souhaite à tous une bonne année.

Gilbert ROUHAULT

Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire

Avec le journal trimestriel « Au coeur de la vie », distribué à toutes les familles, nous pouvons nous tenir informés des événements qui ont lieu dans notre paroisse Saint sauveur en civraisien dont notre commune fait partie étant de la fraternité de Gençay.

La nouvelle Maison paroissiale est installée 25 route de Civray ; elle comprend différents espaces d'accueil pour les préparations aux baptêmes, mariages, funérailles, pour le catéchisme et les rencontres de différents mouvements ... le Père Michel Moussiessi , curé de la paroisse, habite maintenant au 27 de la même rue.

À Champagné, nous avons la chance d'avoir l'église ouverte tous les jours grâce à Mme Morisset pour les personnes qui veulent visiter ou se recueillir. Une messe y est célébrée une fois par mois le dimanche à 9h. Les visiteurs extérieurs apprécient les vitraux, les statues, la belle façade romane.

Grâce aux bénévoles jeunes et moins jeunes qui ont œuvré pour décorer les rues de fleurs de cytise en papier, au mois de juin, ont eu lieu les Ostensions à Charroux.

Le traditionnel pèlerinage à Notre Dame d'Ayroux a eu lieu le 8 septembre.

La messe de rentrée pour notre grande paroisse s'est tenue à Couhé en plein air dans la cour du collège St Martin pour le départ d'une nouvelle année .

La communauté de Champagné-Saint-Hilaire souhaite à tous une année 2024 la meilleure possible.

Pour contacter le Père Moussiessi : 06 31 85 86 26 ou 05 49 45 94 87

Pour tous renseignements, consulter le site de la paroisse :
paroissesaintsauveur.fr



Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire

Cette année, le groupe vocal de Champagné a recruté plusieurs choristes qui renforcent les différents pupitres, permettant ainsi de mieux équilibrer les voix; cependant les nouvelles recrues sont encore les bienvenues **le mardi de 17h45 à 19h15 dans la salle des associations.**

Il faut savoir que le chant choral apporte de nombreux bienfaits; en chantant, on travaille sa respiration, on entraîne sa mémoire et on développe sa capacité de concentration. Chanter en chœur, c'est écouter l'autre et développer du lien social, susciter du plaisir et du bonheur.



Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Tout se passe dans la convivialité et la bonne humeur sous la baguette bienveillante de Chantal, notre cheffe de chœur.

Annette BOSSEBOEUF



Rejoignez-nous pour garder la forme !

De nouveau, **la gymnastique volontaire** reprend du service. Depuis la rentrée de septembre, Julie, notre animatrice professionnelle et diplômée, propose des activités variées avec des mouvements adaptés à vos problématiques personnels, **tous les mercredis soir de 20h30 à 21h30 à la grande salle des fêtes** de la commune.



- Activités de santé et de bien-être : *gym douce, stretching*
- Tonification de la silhouette avec des exercices efficaces et complets de *renforcement musculaire*
- Se défouler et transpirer : *cardio, step ...*

De nouveaux adhérents sont venus rejoindre le groupe en septembre, mais il reste de la place pour vous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année (prix de la licence et de la cotisation à l'association au prorata).

En plus d'une ambiance conviviale, pratiquer une activité physique régulière associée à une bonne hygiène de vie, permet de prévenir certaines maladies chroniques et avoir des effets positifs sur le corps et le mental.



Renseignements auprès de Virginie : 06.64.29.28.65. / Audrey
06.26.44.13.63. / Mathilde : 06.31.67.37.93.

Ou par mail à gym.champagne@laposte.net ou via
facebook Gym Volontaire Champagné



La toute jeune association créée en août 2022 n'a pas chômé ! Depuis le dernier bulletin où nous vous racontions la naissance de cette structure, les choses se sont précisées. La Ferment'haie s'ouvre aux bénévoles et se tourne concrètement vers les particuliers et les agriculteurs soucieux de valoriser des fruits qui seraient perdus sans son intervention. Pour y arriver, l'automne dernier les membres fondateurs ont répondu à un appel à projet lancé par les communautés de communes du Sud Vienne. Le projet présenté ayant été retenu, un appel à financement participatif a été lancé. Celui-ci fut également un franc succès. Les fonds (débloqués en juin 2023) ont permis d'acheter une remorque bâchée, un dispositif de pressurage de fruits, suivi d'équipements permettant la pasteurisation et la mise en bouteille de jus de fruits. C'est le chauffagiste Champagnois Thierry Mayet qui a eu l'audace et le génie de prendre en charge l'installation du pasteurisateur qui équipe notre chantier mobile de transformation de fruits. Le montage est en cours et la remorque sera opérationnelle dès l'été 2024 pour valoriser vos cerises, prunes, poires, pommes, coings, etc. L'association propose également de la taille d'arbres fruitiers, du greffage, des conseils et des ateliers tous publics autour des fruits. Pour diverses raisons, la production de boissons alcoolisées à partir des poirillons locaux doit sortir des activités de la Ferment'haie et donnera lieu à la création d'une autre structure.

L'association la Ferment'haie vous encourage à vous regrouper entre voisins pour mettre vos fruits en commun et à demander un devis pour la réalisation de jus de fruits pasteurisés et embouteillés.

Envie de nous rejoindre pour découvrir l'univers des fruits locaux et de leur transformation ; Écrivez-nous à lafermenthaie@outlook.fr ou contactez-nous au 06 42 65 38 37.

Lili BIET

Le Jardin à Grandir



École alternative située à Petit Bois Brault

L'école alternative laïque Le Jardin à Grandir reçoit pour sa sixième rentrée scolaire dix enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants sont accompagnés au quotidien par Clémence Dujour (directrice et facilitatrice d'apprentissages). Cassandra Raoul, Agathe Leclerc et Johan Borsotti accompagnent également les enfants sur différents temps (pause méridienne, histoire, école dans les bois).

L'école a lieu dans une yourte aménagée, entourée d'un jardin avec son potager et ses espaces de jeux. Elle investit également une fois par semaine « les bois », un espace naturel pour **l'école dehors**, par tous les temps, toute l'année !

La vie de l'école s'inspire de la pensée et de la pédagogie de Maria Montessori, propose **différentes méthodes pédagogiques**, et porte une attention particulière à la qualité du **vivre ensemble**.

Lors de cette rentrée 2023/2024, il reste quelques places disponibles. En effet 2 enfants ont rejoint l'aventure du collège. Nous avons de nombreux projets petits et grands, que nous allons développer au cours de cette année : sorties, randonnées, spectacles ...

Tout au long de l'année, l'association Le Jardin à Grandir mène diverses activités et manifestations en dehors de l'école autour des pédagogies actives et de la vie de l'enfant (spectacles, café parents ...). Si ce sujet vous intéresse, contactez-nous ou retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

07 54 37 56 80

Notre site internet : lejardinagrandir.jimdofree.com

Facebook : Le jardin à Grandir et

Instagram : https://www.instagram.com/le_jardin_a_grandir/

L'équipe du Jardin à Grandir vous souhaite une belle année 2024, solidaire, engagée et riche de joies quotidiennes ... !



L'équipe du Jardin à Grandir

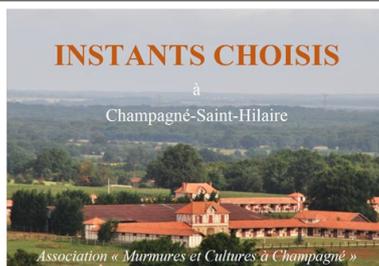
L'année s'est écoulée comme une rivière, à intégrer les mouvements (enchaînement de postures), amenant à l'apprentissage de la forme.

De nouveau Qi Gong et des propositions de stages devraient jaloner cette nouvelle année. Nous pratiquons le plus possible dehors, les séances ont lieu le mercredi de 18h45 à 20h15 dans la grande salle des fêtes. Cette pratique développe la relaxation, la persévérance, la mémoire des mouvements, avec des intentions qui évoluent avec la pratique.

Nous vous accueillons pour une découverte sur deux séances .

Marie-Paule JALLADEAU

Murmures et Cultures à Champagné



Comme chaque année, les activités de l'association Murmures et Cultures à Champagné ont été nombreuses et riches en contacts privilégiés et créations intéressantes. Entre la soirée soupe, l'exposition photos, la participation aux journées du patrimoine avec causerie et exposition peintures, l'année a été bien chargée. Sans oublier le travail important des bénévoles à la bibliothèque municipale avec ses 220 inscrits (presque $\frac{1}{4}$ de la population de Champagné) et celui de la chorale qui regroupe les belles voix champagnoises et des environs. La participation au Téléthon a eu un grand succès. Nicolas et Lili font revivre le verger communal en continuant d'implanter les variétés locales. Tout ceci ne nous a pas empêchés de compiler durant l'année une sélection de photos issues des différentes expositions depuis 2010 que nous vous proposons dans un livre intitulé « INSTANTS CHOISIS à Champagné-Saint-Hilaire », vendu au prix de 15 € auprès des membres du bureau ou à la bibliothèque.

Le site Facebook développé, cette année, par Christopher nous apporte un soutien moral important. Merci aussi au club des Amis de la Butte de nous avoir apporté son aide financière ! Rejoignez-nous, la transmission de la mémoire à Champagné est importante !

Pierre ROSSIGNOL

SC Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »



Suite à l'assemblée générale de Juin 2023, de nombreux joueurs, joueuses et dirigeants étaient présents. Pas de changement au sein du bureau. Président : Maxime COISCAUD, Vice-Président : Jean VUZÉ, Trésorier : Vincent COISCAUD et Secrétaire : Jacques DION.

Bilan sportif saison 2022/2023 & saison 2023/2024 :

Pour sa poursuite en 4^{ème} division, le club a acquis le maintien relativement facilement. Le début de saison 2023/2024 est légèrement plus compliqué avec un effectif modifié à la suite d'une entente avec Vivonne pour avoir un effectif complet. Les jeunes, en entente avec différents villages, poursuivent la pratique du football tout en prenant plaisir.

Animations extra-sportives :

Diffusion de la finale de la coupe du monde de rugby le 28/10/2023.

Participation aux illuminations de Noël, au téléthon et vente des calendriers durant le mois de Novembre/Décembre 2023.

Organisation du repas du foot le Samedi 16 Mars 2024.

L'évènement d'été du club avec son populaire repas du samedi soir aura lieu le Samedi 8 Juin 2024.

Le président remercie l'ensemble des personnes qui s'intéressent au club.

Maxime COISCAUD

Anim & Co



ANIM&CO

COLLECTIF D'ANIMATRICES
À DOMICILE DE LA VIENNE

Accompagnement à la vie sociale, ateliers cognitifs, ateliers créatifs, ateliers cuisines, etc... visant au maintien à domicile des personnes âgées.

animandco86@gmail.com

Beaumont, St Cyr

Sophie SENECHAUD
06 42 23 78 11
giraud.sophie0804@orange.fr

Brux

Catherine Gyre
07 60 34 98 87
catherine.gyre@gmail.com

Chasseneuil-du-Poitou

Sabrina BERNARDIN
06 95 17 91 22
sabrina.bernardin86@gmail.com

Fontaine Le Comte

Bruno FORESTIER
06 81 28 63 72
saggoth@gmx.fr

Vivonne

Valérie GUILBAUD
06 23 06 43 24
val.anim.dom@gmail.com

Vouillé

Ana-Paula ROCHELEUX
07 68 59 97 99
anavecvous@gmail.com

Écout'illes

Une séparation, un décès

Des enfants souffrent...



Mattéo, 5 ans,
pleurait chaque nuit...

Noélie, 8 ans,
était devenue insolente...



Nolwenn, 11 ans,
décrochait à l'école

CONTACTS Téléphone :

- À Poitiers : 06 15 20 16 49

- À Montmorillon : 06 83 52 39 12

- À Gençay : 06 27 93 09 17 - Email : ecoutillesgencay@gmail.com

Site internet : www.ecoutilles86.fr

Email : ecoutilles860@gmail.com

Page Facebook : www.facebook.com/Ecoutilles86

4 - EXPRESSION LIBRE

Les légions d'honneur à Champagné-Saint-Hilaire



La distinction de la légion d'honneur a été voulue par Napoléon Bonaparte après la Révolution Française afin de la différencier des décorations militaires. Elle était cependant remise en premier lieu aux officiers méritants. Ensuite, la décoration n'est plus réservée aux militaires mais remise à tout citoyen ayant fait preuve d'un grand mérite pour la République.

Aujourd'hui la distinction se décline en trois grades : Chevalier, Officier et Commandeur.

Champagné-Saint-Hilaire a été honorée par les distinctions attribuées aux hommes méritants ci-dessous, nés dans notre commune :

BERA Joseph Charles : Né le 04 novembre 1758 à Champagné-Saint-Hilaire au village de Bois Vert d'un père, Charles, notaire et de FRADIN Françoise.

Chevalier de la légion d'honneur le 09 avril 1809.

Lors de la Révolution Française, il devint Procureur Général à la Cour de Poitiers.

Il fut honoré en regard de son engagement à défendre l'empereur Napoléon 1^{er} et les lois de la République par le droit et la justice.

Il était le grand-père de l'écrivain André Léo.

MORISSON Jacques François : Né le 28 septembre 1764 au bourg de Champagné-Saint-Hilaire de Jacques et de COGNAC Radegonde.

Nommé par l'empereur Napoléon 1^{er} Chevalier de la légion d'honneur le 15 juin 1804.

Il s'engage dans la marine le 10 mai 1780. Il devient Enseigne de vaisseau le 01 janvier 1792 puis Lieutenant de vaisseau le 17 juin 1795. Il commande et navigue sur au moins 23 vaisseaux durant les campagnes qui vont de la Méditerranée (Corfou) et de l'Adriatique à la Martinique et la Dominique durant 33 ans de navigation.

POUPART Louis : Né le 30 janvier 1774 au bourg de Champagné-Saint-Hilaire d'un père, Jean, voiturier et de DUPUIS Magdeleine

Chevalier de la légion d'Honneur Le 30 janvier 1841.

Il était engagé dans l'armée comme grenadier dans le 12^{ème} régiment d'infanterie de ligne en 1793. Il participe à la guerre de Vendée puis à la campagne d'Italie en 1808 aux côtés de Bonaparte. Il combattit durant 13 ans. Il fut blessé à plusieurs endroits et fut paralysé d'une jambe.

GRIFFAULT Auguste : Né le 06 février 1856 à Champagné-Saint-Hilaire au village de La Fontenille d'un père, Abraham, cultivateur et de BAILLARGE Marie-Anne.

Chevalier de la légion d'honneur le 20 juillet 1915.

Il fut honoré pour sa carrière militaire exemplaire de soldat à Lieutenant au 54^{ème} territorial d'infanterie.

SANDILLON Ferdinand Marie : Né le 3 avril 1864 au bourg de Champagné-Saint-Hilaire d'un père, François Antoine, scieur de long et de DUCELIER Marie Adeline.

Chevalier de la légion d'honneur le 14 mars 1931.

Il fut récompensé pour ses inventions, entre autres pour les régulateurs et détendeur sur les machines à vapeur, diplômé de l'Académie des inventeurs de Paris en 1895. Il fut aussi un soutien efficace durant la guerre de 1914/1918 par l'approvisionnement en farine qu'il fournit à l'armée française à partir de Mogador (Essaouira au Maroc) où il avait créé une minoterie. Une rue à Essaouira lui est dédiée où il est encore vénéré.

CHAUVINEAU Gaston : Né le 29 octobre 1878 au bourg de Champagné-Saint-Hilaire d'un père, Auguste, propriétaire et de BERTRAND Françoise.

Chevalier de la légion d'honneur le 18 avril 1935.

Officier de la légion d'honneur le 18 mai 1938.

Ayant fait des études de droit brillantes, il devient haut fonctionnaire puis Sous-préfet de Brioude (Haute Loire). C'est à ce titre qu'il est honoré du grade de Chevalier puis d'Officier.

BOUCHET Henri François Emile : Né le 11 octobre 1883 à Champagné-Saint-Hilaire au village de Vieillemonnaie d'un père, Pierre Firmin, roulier et entrepreneur agricole et de BERNARDEAU Marguerite Mélanie.

Chevalier de la Légion d'honneur le 02 avril 1916.

Il fut récompensé pour son engagement militaire. Il rejoint l'armée en 1901 comme engagé volontaire en simple soldat dans le 2^{ème} régiment de tirailleurs algériens. Il est promu Adjudant au début de la guerre de 1914. Durant la guerre, il défend les côtes marocaines où il est blessé 3 fois. En 1919, il est Lieutenant et reçoit la croix de guerre avec palmes.

BONNIN Lucien : Né le 23 avril 1893 à Champagné-Saint-Hilaire au village de la Croizette d'un père, Pierre, cultivateur et de POIROTON Marie.

Chevalier de la légion d'honneur le 18 décembre 1918.

En 1913, il fut appelé au 4^{ème} régiment de Zouaves.

Il participa activement à la grande guerre de 1914 à 1918 et passa du grade de Caporal à celui d'Aspirant puis de Sous-lieutenant. Il reçut la Croix de guerre avec palmes lors d'une action héroïque le 25 et 26 octobre 1916 où il fut blessé à l'épaule gauche.

Redevenu Civil, il fit l'Ecole Normale et devint instituteur à Champagné.

Lors de la seconde guerre mondiale, il eut un rôle prépondérant dans l'idée de concevoir le maquis Charles. Il ne fut pas combattant mais, homme de l'ombre, il était un coordinateur efficace des actions avec les Forces Françaises de Londres, à l'aide d'un poste radio émetteur caché route de Sommières.

DOUX Alfred Julien : Né le 25 mai 1896 à Champagné-Saint-Hilaire au village de Say d'un père, Alexandre, cantonnier et de BERTRAND Marie-Eugénie.

Chevalier de la Légion d'Honneur le 23 novembre 1937.

Incorporé le 10 avril 1915 au 32^{ème} régiment d'infanterie de Châtellerault, il remonte jusque dans le Pas de Calais en combat de tranchées.

Il a été blessé à la guerre le 10 août 1916 (amputé d'une jambe plus tard)

Il est réformé le 03 avril 1917 après une pénible période hospitalière.

Il eut aussi une attitude exemplaire durant la guerre 39/45 à Champagné en s'opposant à l'occupant. Il fut maire de Champagné de 1944 à 1953 sur décision du Préfet.

NICOULLAUD Amédée Julien : Né le 11 avril 1897 au bourg de Champagné-Saint-Hilaire d'un père, Amédée, huilier et de COTTREAU Juliette.

Chevalier de la légion d'Honneur le 30 décembre 1948.

Il eut une longue carrière de militaire engagé en 1917 comme soldat et terminant sa carrière Capitaine en 1947.

Nous remarquons et pouvons en être fiers qu'entre les guerres napoléoniennes et aujourd'hui des Champagnois se sont régulièrement illustrés par leur bravoure et leur engagement au nom de la Nation.

Vendredi 15 septembre 2023, Nicolas BIET avait convié Michel PÉRONNEAU dans le verger communal afin de procéder à une greffe en couronne sur deux merisiers.

1. Bien choisir le porte-greffe
2. Couper le tronc assez bas



7. Recommencer l'opération plusieurs fois autour du tronc



3. Enlever les bavures de la coupe



8. Entourer le haut du tronc d'un film spécial greffe ou d'un élastique pour que le contact se fasse bien entre le greffon et le porte-greffe.



4. Avoir préalablement bien choisi ses greffons



9. Mettre du mastic pour empêcher une infiltration d'eau



5. Faire une petite fente avec un greffoir bien affûté et soulever légèrement l'écorce



10. Faire un perchoir pour éviter que les oiseaux cassent les greffons et attendre la première récolte.

Un bel exemple de transmission!

6. Tailler le greffon en pointe et le glisser sous l'écorce

C'est le printemps,
Quel enchantement!
La nature est en mouvement,
Les bourgeons éclosent lentement.

Arbres et fleurs
Sortent de leur torpeur
Et reprennent vigueur;
Les jardins se parent de couleurs.

C'est le printemps,
Tout renaît à présent.
Les premières pâquerettes
Défroissent leur collerette

Tandis que les timides violettes
Sortent lentement de leur cachette,
Vite imitées par d'autres fleurettes
Stressées par les premières cueillettes.

C'est le printemps,
Un vrai ravissement;
Ce ne sont que pépiements,
Chatolements et bruissements.

Tous les oiseaux migrateurs
De retour dans le secteur
Changent avec beaucoup d'ardeur
Pour notre plus grand bonheur.

Quelques frimas recouvrent encore les prés
Vite remplacés par des perles de rosée.
Ondées et giboulées nous obligent à rentrer
Mais réjouissent paysans et jardiniers.

Printemps, tu mets en éveil tous nos sens
Tu fais naître de soudaines amours
Qui, malgré l'actuelle effervescence
S'endormiront sans espoir de retour!

Amour ne rime pas avec toujours!



Champagné-Saint-Hilaire, toujours dans l'action...

Revitalisation de notre centre-bourg...



1, Rte d'Anché



1, Rte de Couhé



1ter, Rte de Sommières



1 Rte Étienne SABY



1, Rue du Presbytère

Illuminations et téléthon,

un des événements qui crée du lien social.

Merci aux bénévoles, aux associations, aux employés... !



3342,30 € récoltés
pour le téléthon

Commémoration de la Bataille du 13 août 1944



Remise de médaille à Michel Mingot en tant que porte-drapeau par M. le Maire et d'un diplôme par Gilbert Rouhault, président de l'association des AFN.



Inauguration de l'espace du Souvenir français, en face de la villa du haras, route de Vivonne.



Espace du SOUVENIR FRANÇAIS



Ici a eu lieu la bataille de Champagné-Saint-Hilaire le 13 août 1944 pour libérer les « Sénégalais » prisonniers au haras, et freiner, à la demande du Général de Gaulle, la remontée des troupes allemandes vers la Normandie.

« Merci à tous ceux qui ont combattus pour que nous vivions en liberté ! »

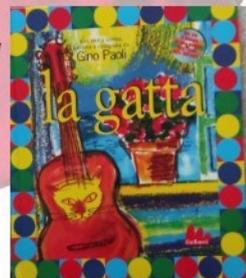
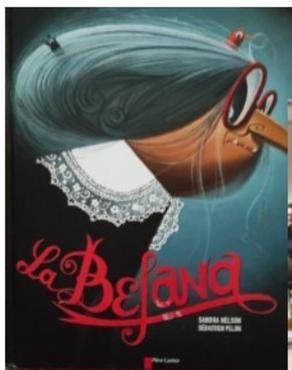
Lors de la commémoration du 13 août 2010 Monsieur Moïse Brothier, maquisard, a dit :

« Nous avons fait notre devoir, rien que notre devoir ! »



Semaine italienne organisée par la bibliothèque municipale dans le cadre du Prix des littératures européennes de Cognac.

Merci à tous les partenaires et à Elena pour son diaporama et son exposé !



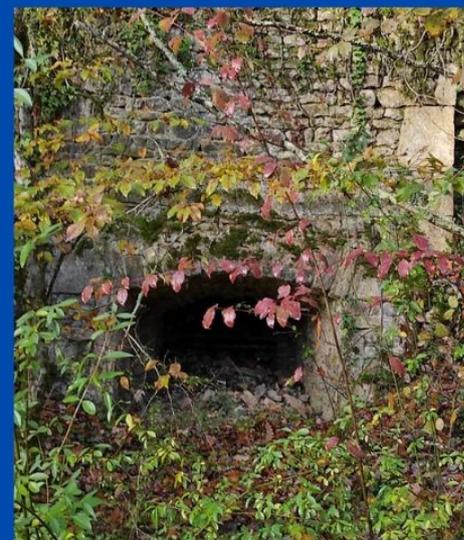


*La Bibliothèque Municipale
et les animations avec les enfants*

2023



Le Patrimoine naturel et bâti



Mairie de Champagné-Saint-Hilaire - 1 Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
05 49 37 30 91

E-mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site

